

DES BUSTES EN BRONZE DE KRIM BELKACEM, LARBI BEN M'HIDI ET MAURICE AUDIN SERONT INSTALLÉS À ALGER

Les Martyrs reviennent le 18 mars P. 4

CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Après l'audience
que lui a accordée Tebboune
Le RND mobilise ses troupes

Page 2

LOI ORGANIQUE RELATIVE AU RÉGIME ÉLECTORAL

Le projet d'ordonnance adopté en Conseil des ministres



*Le Conseil des ministres, après étude et débat, a adopté le projet d'ordonnance portant loi organique relative au régime électoral, présenté par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati. Le président de la République a fait part d'un certain nombre de précisions à apporter au texte et a émis des directives dans ce sens.
Lire page 3*

Habitat social
**Instructions
pour la relance
des projets gelés** P. 5

«La face cachée
de Mammeri»
par Tassadit Yacine
**Dda Lmulud
revisitée** P. 13

RELANCE DE L'INDUSTRIE
**Bacha rencontre
les associations
patronales**

Afin de les impliquer dans la démarche de relance industrielle, le ministre de l'Industrie, Mohamed Bacha, a tenu à Alger une série de réunions avec les représentants des organisations patronales.

Page 6



CRÉSUS
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Lundi 8 mars 2021 ■ 7^{ème} année n°583 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

APRÈS L'AUDIENGE QUE LUI A ACCORDÉE TEBBOUNE, IL RÉUNIT SES COORDINATEURS DES WILAYAS RND : Zitouni mobilise ses troupes

Depuis quelques jours, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Tayeb Zitouni, multiplie les activités organiques et politiques.

Seul parti à avoir été repêché, -du moins pour l'instant- parmi les formations de la défunte "Alliance présidentielle", puisqu'il a été reçu par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le RND version Zitouni veut se donner une nouvelle image. Une réunion des coordinateurs des wilayas a été présidée en ce début de semaine par le SG du parti, afin de débattre de « questions organiques et politiques ». Mais, le timing de cette rencontre cache mal les vrais enjeux, car il s'agit en premier lieu de préparer les prochaines élections législatives prévues dans moins de trois mois. « Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), a présidé une séance de travail avec les secrétaires des bureaux de wilaya consacrée au débat autour de questions politiques et organiques, liées au présent et à l'avenir du parti », a écrit le RND dans un communiqué laconique. A l'occasion, et après une « allocution d'orientation » de Zitouni, des groupes de travail ont été constitués pour élaborer des rapports sur un certain nombre de questions, « lesquels ont été discutés et adoptés en séance d'après-midi ». La rencontre de Tayeb Zitouni avec ses "lieutenants" intervient aussi deux jours après l'audience que lui a accordée le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre des consultations politiques que mène ce dernier avec les acteurs de la classe politique, en prévision des échéances à venir. L'occasion donc pour faire le point sur cette entrevue et informer « en interne » la base sur les perspectives du parti après ce qui semble être un repêchage par le pouvoir à un parti qui, faut-il le dire, a été la cible des



slogans du Hirak. Ceci dit, le RND et jusqu'à preuve du contraire, reste le seul parti à être reçu au palais présidentiel, à l'opposé du Front de libération nationale (P-FLN), du Mouvement populaire algérien (MPA) et de Tajamou Amal El Jazair (TAJ). Ces trois derniers, même dans le cas où ils seront reçus par Tebboune, paraîtront dans la peau des derniers de la classe, voire de partis presque "indésirables" ! Le RND, lui, semble être tiré du lot. Le 4 mars courant, Abdelmadjid Tebboune a reçu Tayeb Zitouni, dans le cadre de la série des consultations politiques. À sa

sortie de la rencontre, Zitouni a déclaré avoir eu un échange « riche » avec le Président Tebboune, et abordé avec lui « les principales questions » posées sur la scène nationale et internationale. Le secrétaire général du parti dirigé dans le passé par l'ancien Premier ministre, actuellement en prison, Ahmed Ouyahia, a évoqué « le nouveau RND ». « Nous avons parlé du parti, du nouveau RND, de sa vision pour l'avenir de l'Algérie et de son rôle dans l'accompagnement et le renforcement des institutions de l'Etat », a-t-il souligné, exprimant « la disponibilité » de

son parti « à travailler avec tous les acteurs politiques, la société civile et les élites pour porter l'Algérie de la situation qu'on lui a voulu à une situation dans laquelle le citoyen trouve sa place ; une Algérie développée et épanouie ». Les mots bien choisis, Zitouni tente en tout cas depuis son intronisation à la tête du RND, fin mai 2020, à consacrer la rupture avec l'héritage Ouyahia. Mais est-ce suffisant pour convaincre les électeurs à l'occasion des prochaines législatives ? Ce n'est pas gagné d'avance ...

A.M.

DÉCÈS DE LA MÈRE DU PRÉSIDENT SAHRAOUI

Les condoléances de Tebboune

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, un message de condoléances au Président de la République arabe sahraoui démocratique (Rasd), Brahim Ghali, suite au décès de sa mère, dans lequel il lui a présenté « ses condoléances les plus attristées et ses sincères sentiments de compassion ». « En cette douloureuse épreuve qui a endeuillé votre aimable famille, suite au décès de votre mère, pilier de votre foyer familial, nous ne pouvons que nous résigner face à la volonté de Dieu », a écrit le Président Tebboune dans son message. « En cette pénible circonstance, je ne puis que vous présenter ainsi qu'à tous les membres de votre famille mes condoléances les plus attristées et mes sincères sentiments de compassion, priant Dieu Le Tout-Puissant de vous prêter patience et réconfort et de vous aider à surmonter ces moments difficiles et de combler la défunte de Ses bienfaits et de l'accueillir en Son vaste paradis », a conclu M. Tebboune dans son message.

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a instruit les responsables de son secteur d'ouvrir les canaux du dialogue en vue de régler les problèmes en suspens, soulignant son attachement à leur ancrage avec le partenaire social et au renforcement de la bonne gouvernance, a indiqué hier un communiqué du ministère. « Dans le cadre du renforcement et de la promotion du dialogue avec le partenaire social prôné, à maintes reprises, par le Président de la République, le ministre a instruit les Directeurs de la santé et de la population (DSP) des wilayas ainsi que les Directeurs généraux et Directeurs des Etablissements publics de santé d'ouvrir les canaux du dialogue en vue du règlement des problèmes en suspens ou de la concertation sur les questions importantes, touchant à la vie professionnelle des personnels du secteur », ajoute-t-on de même source. Les instructions de

M. Benbouzid ont porté également sur « l'adoption du dialogue et la concertation en tant que méthode de travail pour le règlement des conflits et la négociation sur toutes les questions intéressant les personnels de la santé ». Ordonnant « l'organisation de rencontres périodiques avec les partenaires sociaux agréés au niveau des Directions de la santé et de la popu-

lation et des Etablissements publics de santé », le ministre a exigé, en outre, « la communication aux services de son Cabinet du calendrier avec une synthèse des rencontres de 2021 ». Par ailleurs, les responsables du secteur ont été instruits de « présenter à l'Inspection générale du département ministériel un rapport sur toute défaillance enregistrée concernant les rencontres avec les partenaires sociaux », précisant que « des missions seront organisées, au besoin, tout en se référant aux différentes instructions de l'Administration centrale concernant les modes de règlement des litiges ». Rappelant, à ce titre, les dispositions de la loi N° 90-02 du 06 février 1990, notamment dans son volet relatif à la prévention et au règlement des conflits collectifs de travail, le ministre a appelé « à l'organisation, chaque trimestre, d'une rencontre d'évaluation du bilan des rencontres avec les partenaires sociaux et des questions les plus importantes résolues ou en voie de résolution avec justification des questions encore en suspens ». Entre autres instructions données par le ministre, ajoute le communiqué, « le bannissement de l'action unilatérale en termes de prise de décisions sans retour aux dispositions des lois et règlements en vigueur, notamment l'Ordonnance N° 06-03 du 15 juillet 2006 portant

Statut général de la Fonction publique et le décret exécutif N° 20-373 du 12 décembre 2020 relatif aux positions statutaires du fonctionnaire ». Il a en outre appelé au « traitement des exceptions dans leur cadre juridique et réglementaire loin des décisions irréflectées et irresponsables », à la « mise en place d'équipes d'inspection pour les cas en suspens en vue de leur trouver des solutions », et « la présentation d'un bilan social annuel aux services du Cabinet sur les activités les plus importantes: règlement des conflits, promotions collectives et formations au profit des personnels ».

Enfin, M. Benbouzid a souligné sa détermination, à « ancrer la culture du dialogue sérieux et franc avec le partenaire social afin de traiter les préoccupations soulevées, renforcer la bonne gouvernance et faire face ensemble aux difficultés et défis suprêmes qui se posent au pays ». Il a préconisé, dans ce sens, « de faire montre d'un haut sens de responsabilité, notamment au regard de la conjoncture sanitaire que traverse l'Algérie en raison de la pandémie du Covid-19 et la nécessité de préserver les droits de l'employé et de lui faciliter les moyens de s'acquitter de ses missions dans de bonnes conditions », conclut le communiqué.

R. N./APS

SECTEUR DE LA SANTÉ

Benbouzid « ouvre » les canaux du dialogue

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

LOI ORGANIQUE RELATIVE AU RÉGIME ÉLECTORAL

Le projet d'ordonnance adopté en Conseil des ministres

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a présidé hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'étude et à l'adoption de deux projets d'ordonnance dont l'un porte sur la loi organique relative au régime électoral, et l'autre déterminant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir.

Dans son communiqué, répercuté hier par l'agence APS, la présidence de la République indique que le Conseil des ministres, après étude et débat, a adopté le projet d'ordonnance portant loi organique relative au régime électoral, présenté par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati. Le président de la République notait le communiqué de la Présidence, a fait part d'un certain nombre de précisions à apporter (à l'ordonnance avant promulgation) et a émis des directives en ce sens, à l'adresse du département concerné. Séance tenante, le président Abdelmadjid Tebboune avait ordonné de faire en sorte à « bannir, dans toutes les étapes du processus électoral et sous toutes ses formes, l'imixtion de l'argent, notamment de l'argent sale, et ce, en « concrétisation du principe d'égalité des chances entre candidats ». Le président a insisté sur l'exigence de la « moralisation » de la vie politique en « barrant la route à toute tentative de manipulation consacrée par l'ancien code électoral » Tebboune recommandera le « recours impératif » aux commissaires aux comptes et aux comptables agréés issus des wilayas mêmes des candidats pour le contrôle minutieux des sources de financement. Le chef de l'Etat plaidera la définition, « avec précision », de la notion, des éléments et étapes de la campagne électorale avec « bannissement de l'exploitation de la situation sociale des citoyens durant les campagnes électorales, à travers des scènes dont le citoyen a pris conscience aujourd'hui ». Les orientations du président englobent également la nécessaire révision de la condition d'âge pour la candidature des jeunes et le relèvement, à la moitié au lieu du tiers, de leur quota sur les listes électorales; l'augmentation, au



tiers, du quota des jeunes universitaires sur les listes électorales, « en appui aux compétences nationales et diplômés des universités à travers tout le pays », et l'« encouragement de la représentation de

la femme, en parité et égalité, sur les listes électorales afin d'abroger le système des quotas; et enfin, la prise en compte du nouveau découpage administratif dans la répartition des sièges électoraux

aux niveaux local et national ainsi que la condition des signatures en faveur des candidats indépendants et des partis politiques.

M. Az

L'ordonnance déterminant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges non encore adoptée

Le ministre de l'Intérieur demande un délai supplémentaire

Le ministre de l'Intérieur, Kamel Beldjoudi, a demandé et obtenu lors de la présentation en Conseil des ministres d'une communication relative au projet d'ordonnance modifiant et complétant l'ordonnance n° 12-01 du 13/02/2012 « déterminant les circonscriptions électorales » et le « nombre de sièges à pourvoir » pour les 58 wilayas du pays pour l'élection du Parlement (Assemblée nationale et Sénat). Le ministre de l'Intérieur a demandé pour justifier ce retard son « enrichissement avant son endossement, et ce, dans la limite des délais légaux relatifs à la convocation du corps électoral ». Le Conseil des ministres a pris en compte le nouveau découpage administratif dans la répartition des sièges électoraux au niveau local. Après l'émergence des dix nouvelles wilayas, un nouveau découpage administratif et un nouveau calcul pour pourvoir ces nouvelles wilayas en sièges parlementaires est attendu. Ces nouvelles wilayas se situant toutes dans le sud



du pays et peu peuplées auront-elles le même nombre de sièges que les wilayas similaires ? Car le nombre d'élus varie en fonction du chiffre de la population de la wilaya, résultant du dernier recensement national officiel de la population et de l'habitat. Le nombre de sièges ne peut être inférieur à quatre pour les wilayas dont la population est inférieure à trois cent cinquante mille (350 000) habitants. Des experts prévoient un nombre minimum de cinq sièges accordés à chaque wilaya. Cela dépendra notamment du nombre d'habitants sachant qu'en moyenne, un siège est attribué par tranche de 80 000 habitants. Plus un siège pour une potentielle tranche restante de 40 000 habitants. Le ministère de l'Intérieur va-t-il pour autant prendre en considération cette équation ? S'il a demandé et obtenu un délai supplémentaire c'est que la question n'est pas encore tranchée au plus haut niveau. D'où ce retard à l'allumage.

Mahmoud Tadjer

CRUES À CHLEF

Une délégation ministérielle chargée de se rendre sur les lieux

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a chargé, hier, une délégation ministérielle de se rendre dans la wilaya de Chlef pour s'enquérir de la situation engendrée par les fortes pluies ayant provoqué, la crue de l'Oued Meknassa qui a fait sept morts et des dégâts matériels. Lors de la réunion du Conseil des ministres, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et les membres du gouvernement se sont recueillis à la mémoire des victimes de ces crues, tout en présentant leurs sincères condoléances à leurs familles. Le chef de l'Etat a chargé, à cette occasion, une délégation ministérielle composée des ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, des Ressources en eau, du Commerce, ainsi que de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, de se rendre sur les lieux pour s'enquérir de la situation et prendre toutes les mesures qui s'imposent.

LE GOUVERNEMENT APPELÉ À POURSUIVRE SA COORDINATION

Les instructions du chef de l'Etat

Lors de la réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen d'un projet d'ordonnance portant loi organique relative au régime électoral et d'un projet d'ordonnance relatif à la détermination des circonscriptions électorales et du nombre de sièges à pourvoir pour l'élection de l'Assemblée populaire nationale, le président de la République a saisi l'occasion pour donner au Gouvernement un certain nombre d'instructions. Il a entre autres instruit le Gouver-

nement Djerad de « l'activation immédiate du Fonds de financement des Startups », ainsi que la « finalisation, dans les plus brefs délais, de tous les aspects juridiques et organisationnels relatifs à l'organisation et au fonctionnement de 'Djamaâ El Djaïr' en prévision de l'entrée en service effective de cet édifice important à dimension religieuse internationale et lui permettre de s'acquitter de ses missions religieuses et spirituelles », selon le communiqué du Conseil des

ministres. Aussi, le chef de l'Etat a instruit la « poursuite de la coordination interministérielle en vue de la préparation de l'Ecole pilote intelligente devant être généralisée ». Le chef de l'Etat a mis en avant, à ce propos, « la nécessité de recourir aux compétences nationales et aux startups nationales en vue de doter nos écoles des moyens technologiques indispensables, localement produits », conclut le communiqué.

R. N.

L'EX-CHEF DES SERVICES DE RENSEIGNEMENTS SAOUDIENS PARLE DU GÉNÉRAL TOUFIK

«Il est venu discuter du dossier des terroristes saoudiens»

L'ancien chef des services de sécurité, l'ex- DRS, Mohamed Mediene, dit Toufik, a apporté dans ses valises lors d'une visite de travail effectuée en Arabie saoudite au début des années 1990 une bande sonore enregistrée dans laquelle on entend les principaux responsables de sécurité de ce pays «condamner le terrorisme islamique en Algérie».

C'est ce que vient de rapporter l'ancien chef des services de renseignements saoudiens l'émir Turki Fayçal dans un entretien à un site d'information électronique koweïtien Kabss que le général Toufik est venu discuter avec les Saoudiens du «dossier des terroristes saoudiens qui actaient en Algérie durant la décennie noire». Selon l'ex-chef des renseignements saoudiens, le général-major Toufik a informé ses homologues de la présence de ces terroristes saoudiens en territoire algérien aux côtés d'autres organisations terroristes. «J'ai informé le général Toufik que ces personnes n'ont pas été envoyées par les autorités du pays et que la majorité sont des opposants au Royaume et ont suivi leur chef Ben Laden, un des symboles de cette mouvance mondiale». L'ex-patron des services saoudiens poursuit son témoignage en évoquant son entrevue avec l'ambassadeur de son pays en Algérie au moment des faits, le général Mohamed Eid al Otaïbi en lui relatant sa discussion avec le général Toufik. L'ancien ambassadeur a entrepris ensuite des contacts avec les dirigeants algériens de l'époque pour leur dire officiellement que ces personnes «n'ont aucun lien avec les autorités de son pays et qu'elles sont affiliées à diverses organisations terroristes qui activent dans le monde et principalement Al Qaida». L'ex-patron des renseignements saoudiens a ajouté ensuite que leur ambassadeur est retourné en Arabie saoudite et est revenu en Algérie avec en sa



possession des enregistrements de fatwas des imams El Baz et Athimine dans lesquelles ils condamnent les actes terroristes ainsi que leurs actions. Ces bandes sonores ont été remises aux autorités algériennes lesquelles les ont rendues publiques «ce qui a poussé nombre de terroristes à abandonner le maquis» a-t-il poursuivi. Le premier groupe armé important à émerger fut le Mouvement islamique armé (MIA). Il était dirigé par Abdelkader Chebouti. En février 1992, un ex-combattant en Afghanistan et ancien responsable de la sécurité au FIS, Said Mekhloufi fonde le Mouvement pour un Etat islamique (MEI). Les divers groupes organisent plusieurs réunions pour essayer d'unir leurs

forces, acceptant le principe d'un rassemblement autour de Chebouti. Le 1er septembre qui dénonça le manque de discipline et l'attaque de l'aéroport d'Alger, qui pouvait éloigner des soutiens. Alors que Takfir wal Hijra et les Afghans de Nour Eddine Seddiki rejoignent le MIA. Le FIS lui-même organise un réseau clandestin, avec des journaux et même une radio liée au MIA et vers la fin de 1992, il commence à diffuser depuis l'étranger des rapports officiels. En janvier 1993, Abdelkader Layada déclare que son groupe est indépendant de celui de Chebouti. La nouvelle faction devient le Groupe islamique armé (GIA). Elle fut particulièrement active à Alger, dans sa banlieue et dans les

zones urbaines. Elle prit une position dure, s'opposant au gouvernement et au FIS, déclarant : « Nous rejetons la religion de la démocratie. Nous affirmons que le pluralisme politique équivaut à la sédition » et publie des menaces de mort contre plusieurs chefs du FIS et du MIA. En 1993, la division entre les mouvements de guérilla devient plus claire. Le MIA et le MEI, concentrés dans le «maquis», essayèrent de développer une stratégie militaire contre l'État, visant plus particulièrement les services de sécurité et sabotant ou bombardant les établissements d'État. Depuis sa création, le GIA était concentré dans les secteurs urbains, préconisait et appliquait le massacre envers ceux qui soutenaient le pouvoir, y compris les employés de l'État, comme les professeurs et les fonctionnaires. Il assassina des journalistes et des intellectuels (comme Tahar Djaout), disant que «les journalistes qui combattent l'islamisme par la plume périront par la lame». Il intensifia ses attaques en visant les civils qui refusaient de respecter ses interdictions, puis il commença à massacrer des étrangers, fixant un ultimatum d'un mois avant leur départ «n'importe qui dépassera le délai d'un mois sera responsable de sa mort». En dix ans, les violences ont fait entre 100 000 et 150 000 morts, ainsi que des milliers de disparus, un million de personnes déplacées, des dizaines de milliers d'exilés et plus de vingt milliards de dollars de dégâts.

Mahmoud Tadjer

POUR RECEVOIR LES DOLÉANCES DES CITOYENS

La CNDH lance une plateforme numérique interactive

Le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) vient d'annoncer la mise en place d'une plateforme numérique interactive destinée à prendre en charge doléances, plaintes et pétitions des citoyens, indique hier un communiqué de cette organisation. Dans l'objectif de prendre en charge, de manière efficace, optimale et rationnelle, les préoccupations et les problèmes des citoyens et de tous les résidents sur le territoire national, «le

CNDH met à leur disposition une plateforme numérique interactive pour recevoir leurs pétitions, doléances et plaintes en matière des droits de l'homme», précise encore le communiqué. La même source assure que cette plateforme, qui constitue «un trait d'union entre les citoyens et les institutions de l'Etat», sera facile d'accès sur le lien www.cndh.org.dz, fait-elle savoir. Elle explique, par ailleurs, que la plateforme s'inscrit dans le cadre des mis-

sions confiées au CNDH, conformément aux dispositions des articles 211 et 212 de la Constitution et des dispositions de la loi n° 16-13 du 3 novembre 2016 fixant la composition et les modalités de désignation des membres du CNDH ainsi que les règles relatives à son organisation et à son fonctionnement. Elle s'inscrit, également, en droite ligne de la modernisation de la politique de l'Etat visant l'instauration des bases du gouvernement électronique (e-gouverne-

ment), «afin de rapprocher l'administration du citoyen et de jeter les passerelles de la communication et de l'interaction entre les citoyens et les différentes institutions de l'Etat» dans la transparence et sans discrimination aucune, en application de l'article 77 de l'amendement constitutionnel de 2020 qui confère au citoyen le droit de soumettre des pétitions aux organes et institutions de l'Etat qui sont tenus d'y répondre, a-t-elle conclu.

DES BUSTES EN BRONZE DE KRIM BELKACEM, LARBI BEN M'HIDI ET MAURICE AUDIN SERONT INSTALLÉS À ALGER

Les Martyrs reviennent le 18 mars

Des bustes en bronze à l'effigie des chahids Larbi Ben M'hidi, Maurice Audin et Krim Belkacem seront installés à Alger le 18 mars à l'occasion de la fête de la Victoire, a indiqué à l'APS le président de l'APC d'Alger-Centre, Abdelhakim Bettache. L'installation de ces bustes se veut un hommage à ces «symboles et à leur parcours historique et révolutionnaire, en tant que martyrs, politiciens et dirigeants administratifs», a-t-il déclaré, précisant que le buste du chahid Larbi Ben M'hidi sera érigé à la rue Larbi Ben M'hidi et ceux de Maurice Audin et de Krim Belkacem au niveau des deux places hyponymes. D'une hauteur de 1,30 mètre, ces bustes seront scellés sur des socles en marbre de 2,5 mètres sur lesquels seront apposés des plaques commémoratives en langues arabe, amazighe, française et anglaise, a fait savoir le directeur du renouvellement et de l'aménagement du territoire à l'APC, Assef Benali. La réalisation de ces trois bustes, à 493 millions de centimes chacun, s'inscrit dans le cadre du programme d'action de l'APC d'Alger pour l'exercice 2020. Ces bustes sont réalisés par le sculpteur et enseignant de l'art sculptural à l'Ecole des Beaux-arts d'Alger, Rafik Khachaba,

qui a été choisi au terme d'un appel d'offres national supervisé par une commission d'évaluation relevant de la commune et sur la base d'un cahier des charges. Dans le cadre de la réalisation de ces bustes, la Direction des moudjahidine a été «informée» concernant le format et les profils historiques, ainsi que le Haut commissariat à l'amazighité (HCA) qui a supervisé le texte d'introduction d'accompagnement des plaques commémoratives en langue amazighe, a souligné Benali. L'un des membres fondateurs du parti du Front de libération nationale, Larbi Ben M'hidi (1923-1957) s'est vu confier, pendant la guerre de libération, le commandement de l'Oranie. A l'issue du congrès de la Soummam, il est élevé au grade de colonel, nommé au comité de coordination et d'exécution et se voit confier la zone autonome d'Alger pour organiser les premières opérations contre l'occupant français avant son arrestation et son assassinat sous la torture. De son côté, le jeune militant communiste et enseignant de mathématiques Maurice Audin (1932-1957) était connu pour sa grande croyance en la justesse de la cause algérienne et sa lutte pour la liberté des Algériens. Le 11 juin 1957,

pendant la Bataille d'Alger, Maurice Audin, 25 ans, est arrêté par les parachutistes du général Massu devant sa famille, avant d'être torturé. Le jeune assistant à la faculté d'Alger n'en est jamais revenu, et l'armée française a fait disparaître son corps. En 2018, le président français Emmanuel Macron avait reconnu publiquement et au nom de la République française, ce crime affirmant qu'Audin avait été torturé puis assassiné ou torturé jusqu'à la mort par l'armée française pendant la guerre de libération. Quant à Krim Belkacem (1922-1970), l'un des dirigeants de la révolution et du FLN, il avait participé au Congrès de la Soummam et dirigé la délégation du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) lors des négociations, qui ont abouti aux accords d'Evian en 1962. La commune d'Alger-Centre avait précédemment érigé en 2019 une statue complète du roi Massinissa au niveau du parc Tafourah et quatre autres statues au parc de Port-Saïd (commune de La Casbah) représentant les célèbres acteurs du théâtre algérien, à savoir Keltoum, de son vrai nom Aïcha Adjouri, Mohamed Boudia, Zzedine Medjoubi, et Abdelkader Alloula.

HABITAT SOCIAL

Instructions pour la relance des projets gelés

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a donné, samedi dernier des instructions pour l'établissement d'un planning permettant la relance au cours du 1er trimestre 2021 des projets à l'arrêt relevant de la formule logement public locatif (LPL).

« Suite à la série de rencontres menées la semaine écoulée par M. Belaribi depuis sa prise de fonctions, avec les directions centrales et décentralisées, en vue de tracer une feuille de route pour augmenter la cadence de la réalisation des travaux et écouter constamment les préoccupations des citoyens, le ministre a présidé, samedi, une réunion visant la relance des programmes de logement suspendus, en raison de problèmes administratifs et techniques » précise le ministre dans un communiqué publié sur sa page Facebook. Ont pris part à cette réunion le SG du ministère, la cheffe du cabinet du ministère, le DG de l'habitat, la directrice générale de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC), le DG du groupe des services économiques des offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI) et de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL). Étaient présents également les directeurs des OPGI et ceux de l'urbanisme des wilayas d'Oran, Skikda et Tlemcen, wilayas ayant enregist-

tré un taux considérable de chantiers de logements LPL à l'arrêt ou non lancés. Après discussion de l'ensemble des questions en suspens entravant le lancement de ces projets, le ministre de l'Habitat a décidé durant cette réunion de commencer tous les projets d'aménagement préliminaire et secondaire avant que le taux de réalisation des logements n'atteigne 50 % et ce « pour les livrer dans les délais fixés et éviter tout retard de livraison en raison des travaux d'aménagement ». Le ministre a demandé aux directeurs « d'élaborer un programme spécial à la relance de tous les programmes de logements LPL, sauf ceux ayant fait l'objet de contentieux judiciaire ou dont le terrain n'a pas été déterminé pour un suivi mensuel et ce en vue de les démarrer durant le premier trimestre de cette année ». Belaribi a ordonné l'installation de commissions composées des cadres de l'Inspection générale du ministère de l'Habitat et de deux cadres respectivement de l'OPGI et de la DUAC pour que ces chantiers soient suivis et sous la supervision directe du ministre.

R. N.



LOGEMENTS AADL

Accélération du rythme des travaux et de suivi des projets

Le nouveau DG chargé de la gestion des services de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), Fayçal Zitouni a donné hier, des instructions aux directeurs régionaux pour accélérer le rythme de réalisation des travaux et de suivi périodique des projets. Zitouni écouté des exposés sur l'état d'avancement des projets réalisés dans plusieurs wilayas, selon un document publié sur la page Facebook de l'AADL. Le nouveau DG a insisté sur l'importance d'accélérer le rythme des tra-

voux pour les projets enregistrant un important taux d'avancement, en sommant les chefs des départements concernés de veiller au suivi périodique de ces projets et de pallier toute difficulté. Il a appelé, en outre, les maîtres d'œuvre à solliciter davantage de main d'œuvre qualifiée et à doter les chantiers en matériaux de construction nécessaires, plaidant pour davantage de coordination avec la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction pour garder le même rythme des travaux,

notamment pour le préfabriqué. Zitouni a mis en garde contre la réception de logements non raccordés aux réseaux d'eau potable, de gaz et d'électricité ou non équipés d'ascenseurs, soulignant l'impératif de rédiger un procès-verbal portant la signature du département chargé de la gestion des projets AADL et de la filiale chargée de la gestion immobilière confirmant la disponibilité des commodités précitées avant la réception des logements, conclut la même source.

IMPORTATION DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Le cahier des conditions techniques publié au Journal officiel

Un arrêté fixant le cahier des conditions techniques à l'importation des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux à usage de la médecine humaine a été publié au Journal officiel (JO) n 15. Signé par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmad, cet arrêté qui abroge les dispositions de l'arrêté du 30 octobre 2008, impose aux établissements pharmaceutiques d'importation de se procurer les produits pharmaceutiques enregistrés et les dispositifs médicaux homologués ou commercialisés conformément aux dispositions prévues par la réglementation en vigueur, "uniquement auprès des sites de fabrication autorisés dans leur pays d'origine par les autorités sanitaires compétentes et possédant des installations fonctionnant conformément aux règles de bonnes pratiques de fabrication". L'arrêté stipule, en outre, que tous les produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux faisant l'objet d'une importation doivent avoir, à la date de leur entrée sur le territoire national, une validité égale ou supérieure aux deux tiers (2/3) de leur durée de validité. L'établissement d'importation doit, préalablement à leur commercialisation, soumettre chaque lot de produits pharmaceutiques et de dispositifs médicaux importés aux contrôles nécessaires auprès de l'agence nationale des produits pharmaceutiques, sous la responsabilité du pharmacien directeur technique. Le texte exige également qu'avant toute importation, les produits bio-thérapeutiques et les dispositifs médicaux d'origine biologique doivent faire l'objet d'une évaluation de sécurité virale par l'autorité sanitaire compétente du pays d'origine, dûment reconnue par l'agence nationale des produits pharmaceutiques. L'établissement pharmaceutique d'importation s'engage, par ailleurs, à respecter et faire respecter les conditions spéciales de

transport et de stockage requises pour les produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux nécessitant le respect de la chaîne du froid ou de l'intervalle de températures de conservation. Il s'engage aussi à réexpédier hors du territoire national ou procéder à la destruction, à la charge du détenteur ou de l'exploitant de la décision d'enregistrement ou d'homologation les produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux déclarés non conformes, conformément à la réglementation en vigueur. Toutefois, l'établissement importateur est tenu de prévoir des clauses contractuelles avec le fabricant prévoyant le remplacement ou le remboursement des montants des quantités de produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux déclarés non conformes, lorsque les causes incombent au fabricant, et d'intégrer dans l'engagement solidaire avec le fabricant/fournisseur des clauses spéciales de remplacement des quantités de produits périmés ou d'octroi d'un avoir commercial équivalent à leurs montants, le cas échéant. En vertu de le même cahier des conditions, l'établissement pharmaceutique d'importation est tenu de transmettre aux services compétents du ministère chargé de l'industrie pharmaceutique, après délivrance des programmes prévisionnels annuels d'importation, son programme prévisionnel des livraisons, et d'informer, "hebdomadairement", le ministère du secteur de l'état des stocks disponibles. L'arrêté a souligné que les importations prévisionnelles annuelles sont soumises à un visa technique délivré chaque année par les services compé-



tents du ministère chargé de l'industrie pharmaceutique, ajoutant que les importations supplémentaires doivent faire l'objet d'un avenant au programme prévisionnel d'importation, dans les mêmes formes et conditions. Cette loi a exigé, par ailleurs, qu'en cas de catastrophe, d'épidémie ou de pandémie et en général de toute situation exceptionnelle, l'établissement pharmaceutique d'importation s'engage à mettre en œuvre sur demande du ministère chargé de l'industrie pharmaceutique, tous les moyens dont il dispose pour la réalisation des importations prévisionnelles et ce, dans l'intérêt de la santé publique. L'arrêté a aussi souligné que l'établissement pharmaceutique d'importation est tenu au respect de la conformité aux normes internationales des réactifs et produits chimiques qui doivent être identifiés clairement par le nom chimique du produit, porter les mentions obligatoires, idéogrammes et pictogrammes relatifs à la sécurité d'utilisation et aux mesures à mettre en œuvre en cas d'accident ou d'intoxication dû à la manipulation de ces produits, ainsi que les symboles d'identification, les dimensions des étiquettes et les couleurs des mentions portées sur l'emballage ou l'étiquette. "Pour des raisons de disponibilité et d'accessibilité aux produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux essentiels devant répondre à des besoins prioritaires de la population et à titre dérogatoire et exceptionnel, l'établissement pharmaceutique d'importation s'engage à la demande du ministre chargé de l'industrie pharmaceutique, à procéder à l'importation des produits demandés", selon le même texte.

MARCHÉ PARALLÈLE
DES DEVISES**Le dollar en légère hausse**

Le taux de change sur le marché parallèle des devises a vu une légère hausse du dollar américain, ainsi qu'une stabilité de la monnaie unique européenne. En effet, le marché des devises, présent au sein du Square Port Saïd et ailleurs dans le pays, présente une stabilité par rapport au taux de change de l'euro, stabilité enregistrée depuis le 4 mars en cours. Ainsi, un euro s'échange face au dinar algérien à 209 DA au prix d'achat. Pour ce qui est du prix de vente, 212 DA constituent un euro, soit 20 900 DA pour 100 euros sur le square à l'achat et 21 200 DA à la vente. Selon des cambistes, le cours de l'euro sur le marché parallèle risque fortement d'augmenter, notamment en vue de la situation sanitaire actuelle en Algérie, dont a résulté la fermeture totale des espaces aériens. Ainsi, la demande augmentera de façon constante dès que l'état se desserrera et ce au fur et à mesure que l'offre sera limitée. En ce qui concerne le dollar américain, ce dernier connaît une légère hausse au niveau de prix de vente, soit l'équivalent de 172 DA pour un dollar à la vente, avec une hausse sur le prix d'achat, fixée à 174 DA. Pour la livre sterling britannique, une baisse à l'achat ainsi qu'à la vente a été enregistrée. Une livre équivaut ainsi à 234 DA au prix d'achat et un prix de vente pouvant atteindre les 237 DA/livre.

H.M.

CHINE

Hausse record des exportations début 2021

La Chine a vu ses exportations bondir de 60,6% sur un an sur la période janvier-février, signe de reprise de la seconde économie mondiale paralysée l'an dernier par l'épidémie du Covid-19, selon les Douanes chinoises. Il s'agit du rythme de progression le plus élevé depuis février 1995. Les économistes sondés par l'agence d'information financière Bloomberg anticipaient également une hausse importante, mais à un rythme bien moindre (+40%). Paralysée par l'épidémie, qui avait mis à l'arrêt l'activité dans le pays, la Chine avait renoncé début 2020 à communiquer de manière détaillée ses chiffres du commerce. Seules des données cumulées pour janvier et février avaient été publiées. Les publications mensuelles avaient ensuite repris. La forte demande en produits médicaux et en matériel pour le télétravail (ordinateurs notamment), au moment où une grande partie du monde reste frappée par l'épidémie, a largement porté les exportations de la Chine, selon les chiffres publiés dimanche par les Douanes. La faible base de comparaison avec la période janvier-février 2020 a également contribué à ce rythme de progression record. Dans l'autre sens, les achats de produits étrangers du géant asiatique ont connu en janvier-février une hausse de 22,2% sur un an. Ce chiffre est supérieur aux prévisions d'analystes (16%). En décembre, les importations de la Chine s'étaient affichées en hausse de 6,5% sur un an. Quant à l'excédent commercial du géant asiatique, il a atteint en janvier-février les 103,3 milliards de dollars (87,6 milliards d'euros) - contre 78,17 milliards de dollars en décembre.

R.E.

RELANCE DE L'INDUSTRIE

Bacha rencontre les associations patronales

Afin de les impliquer dans la démarche de relance industrielle, le ministre de l'Industrie, Mohamed Bacha, a tenu à Alger une série de réunions avec les représentants des organisations patronales.



5 organisations patronales, a indiqué un communiqué du ministère. Cette série de réunions, qui s'est déroulée au siège du ministère, s'inscrit «dans le cadre de la mise en œuvre du plan de relance économique et en application des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune», note la même source. Ont participé à ces réunions, la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), la Confédération nationale du patronat algérien (CNPA), de la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA) et de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP). Selon le

communiqué, «l'objectif de ces rencontres est de lancer une concertation entre le ministère de l'Industrie et les représentants des investisseurs et des opérateurs économiques afin de les impliquer dans la démarche de relance industrielle». Lors de ces échanges, le ministre et les représentants des organisations patronales ont évalué le potentiel productif des secteurs public et privé et examiné les voies et moyens de développement de la production nationale. Dans ce cadre, les représentants de ces organisations ont évoqué les problèmes et obstacles qui entravent les investisseurs dans la concrétisation de leurs projets et ont émis une série de propositions qui permettent «de lever ces

obstacles ou de minimiser leur impact». A cet effet, Bacha a affiché sa disponibilité à ouvrir un dialogue permanent avec les organisations patronales, qui seront un partenaire des pouvoirs publics dans l'élaboration des politiques économique et industrielle, a fait savoir le ministre. «Nous allons travailler ensemble pour que toutes les entraves soient levées», a souligné le ministre. Ces rencontres ont été également une occasion pour tracer les grandes lignes de concertation entre le ministère de l'Industrie et les organisations patronales, afin d'aboutir à des actions qui devraient être prises à court et à moyen terme, précise-t-on de même source.

H.M.

SELON ABDERRAHMANE BENKHALFA

Le changement des règles de l'investissement est nuisible

L'ancien ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, a estimé hier que les traitements conjoncturels de l'économie ne peuvent pas remplacer les traînements structurels. Intervenant sur les ondes de la Radio Chaîne 3, Benkhalfa a indiqué que nous changeons trop les règles de l'investissement, alors que partout ailleurs les règles sont stabilisées pour dix, voire vingt ans. «L'Algérie accuse quelques décalages et dysfonctionnements dans ce domaine», ajoute-t-il.

Benkhalfa considère qu'il y a trop de textes d'application. «Lorsqu'un texte de loi est promulgué, la série des textes d'applications fait que l'applicabilité des textes est lointaine», explique-t-il, appelant, à cette occasion, à la révision de notre ingénierie juridique. Evoquant le code de l'investissement, l'invité estime que celui-ci doit consacrer une ouverture de l'économie qui est essentielle, parce que, développe-t-il, notre économie est restée, pendant une longue période, trop fermée sur elle-même.

«La preuve à l'intérieur du pays nous avançons valablement notamment dans certains secteurs comme l'agriculture, mais au plan international nous n'avons pas l'attractivité souhaitée», regrette-t-il. Pour lui, l'Algérie doit investir un peu plus dans la capacité de lobbying en affirmant que dans tous les pays, y compris les pays africains, les relances économiques font l'objet d'un marketing et d'un lobbying au plan international pour ajuster les flux d'investissement internationaux.

R.E.

ORGE SUBVENTIONNÉ

Les éleveurs d'El Bayadh reçoivent 140 000 quintaux

Une opération de livraison de quelque 140 000 quintaux d'orge aux éleveurs a été lancée récemment dans la wilaya d'El Bayadh, a indiqué la Direction des services agricoles (DSA). Le chef de bureau production agricole à la DSA, Omar Remis a indiqué que cette quantité d'orge subventionnée est la deuxième livrée par la Coopérative de céréales et de légumes secs, après un premier quota. Ce deuxième

quota bénéficie à plus de 7 400 éleveurs dont 7 191 éleveurs d'ovins et 272 de camélidés. La part de chaque éleveur est tributaire du nombre de têtes de bétail dont il dispose. Jusqu'à présent, l'opération a permis la livraison d'environ 25 000 qx et se poursuit à travers deux points désignés pour faciliter la vente de ce produit dans les communes d'El Bayadh et de Bougtob, a-t-on fait savoir. Le même res-

ponsable a souligné que l'opération de livraison s'est effectuée suivant un programme défini par la DSA en coordination avec la Chambre d'agriculture et la CCLS et a introduit des facilités au profit des éleveurs, notamment en ce qui concerne le paiement qui s'opère à l'antenne de la Banque agricole et du développement rural (Badr) à El Bayadh et Bougtob.

R.E.

«Des femmes de bonne volonté»

A l'occasion de la journée internationale des droits de la Femme, le quotidien Crésus vous présente les portraits de femmes ayant réussi à se faire leur place dans un monde caractérisé par une omniprésence masculine. Qu'elles soient entrepreneures, artistes, sportives ou scientifiques, ces femmes ont su tordre le cou aux stéréotypes trop longtemps véhiculés

par la société quant à la place de la femme. Nora Berrah est une brillante physicienne algérienne au sein de l'Université du Connecticut, en Amérique. Elle est honorée aujourd'hui par le gouvernement pour son apport à la science au niveau international, en tant qu'algérienne et femme. Saliha Boucheloui est quant à elle de

formation médicale, elle a dédié sa vie à aider autrui, tant par son travail que par son investissement dans diverses associations. Elle a été distinguée pour ses accomplissements dans le bénévolat à l'occasion du 8 Mars, par la wilaya de Sétif. Elle s'est convertie il y a quelques années à l'entrepreneuriat et donne l'exemple aux femmes qui ont peur de se diriger vers cette voie.

NORA BERRAH

La réussite d'une physicienne

Nora Berrah une physicienne algérienne qui étudie l'interaction entre la lumière et la matière. Elle est professeure à l'université du Connecticut depuis 2014, où elle était auparavant directrice du département de physique.

La professeure Nora Berrah sonde les systèmes d'électrons en interaction à l'échelle ultrarapide utilisant des lasers sur table femto seconde et des lasers à électrons libres. L'objectif de sa recherche est de comprendre l'interaction entre les photons et la matière, les processus photo-induits en vue d'ultimement les contrôler. Un exemple de réussite dans les domaines scientifiques aux USA, ses recherches, en particulier celle relative à l'interaction entre la lumière et la matière, font parler d'elle à l'échelle mondiale. Nora Berrah Elle défend la diversité depuis plus de 22 ans avec pour objectif d'accroître le nombre de femmes en physique, elle a grandement contribué à la promotion des femmes en science grâce à des activités de vulgarisation et de mentorat. Elle mena un atelier à l'échelle nationale des Etats-Unis visant à renforcer les initiatives pour l'équité des genres au sein des départements de physiques et des laboratoires nationaux. La chercheuse a obtenu un diplôme de physique en 1979 à l'université de Houari Boumediene à Alger, elle a terminé son doctorat en 1987 à l'Université de Virginie. Elle a, notamment, travaillé pour le Laboratoire National d'Argonne de 1987 à 1992, puis elle est devenue professeure à l'Université Western Michigan 1999. Elle a démissionné à l'Université du Connecticut en 2014.

L'Algérienne Berrah a été élue membre de « American Physical Society » en 1999 et a



rempporté, en 2014, le prix « Davisson-Germer » en physique atomique ou de surface « For pioneering experiments on the interaction of atoms, molecules, negative ions and clusters with ionizing vacuum ultraviolet and soft x-ray photons ». Pour son étude « Pour des contributions distinguées au domaine de la dynamique moléculaire, en particulier pour la science non linéaire pionnière utilisant sources de lumière synchrotron » et pour l'avancement de la science (AAAS), Nora Berrah a été élue à l'Association américaine en 2018 et à l'Académie américaine des arts et des sciences en 2019.

La professeure distinguée de l'Université Western Michigan où elle détenait précédem-

ment un poste de professeure, fut reconnue à plusieurs reprises par cette institution pour l'excellence de ses travaux scientifiques.

Parmi ses activités et ses recherches, nous comptons 154 conférences et 264 publications. Il s'agit entre autres de : « Visualisation de la dynamique induite par les photons dans les molécules polyatomiques à l'aide du laser pompe-sonde femto seconde Pulses », réunion AMOS, Gaithersburg, MD, entre le 28 et 30 octobre 2019 ; « Dynamique moléculaire ultrarapide » : vers la réalisation du film moléculaire », Réseau européen ASPIRE Réunion de Berlin, en Allemagne, entre le 23-25 septembre 2019 ; « Dynamique moléculaire résolue en temps » au 5ème Symposium interna-

tional sur le champ intense, longueur d'onde courte, Processus atomiques et moléculaires (ISWAMP) entre le 20 et 22 juillet 2019 ; « Vers la réalisation de films moléculaires », atelier sur les « nouvelles tendances de la physique atomique », Steinbach à Francfort en Allemagne, 9 et 12 mai 2019 ; « Étude de la dynamique avec les FEL à rayons X mous », Atelier sur les nouvelles capacités scientifiques à l'Europe XFEL » entre le 25-27 mars 2019, DESY à Hambourg en Allemagne ; « Le film moléculaire: science du laser à rayons X - Une nouvelle frontière, American Physical Society, PhysicsNext Workshop » au siège de l'APS, Long Island, New York entre le 22 et 24 avril 2019. Pour ce qui est de ses co-ouvrages les derniers ont été publiés en 2020, citant à titre d'exemple : « Dynamique de l'isomérisation induite par laser ultrarapide dans Acétonitrile » ; « Électronique Transfert de population par diffusion Raman de rayons X stimulée par impulsion avec des impulsions de rayons X mous attosecondes » ; « Désintégration coulombique intermoléculaire dans le fullerène endoédrique à la résonance 4d → 4f » ; « Ionisation multiphotonique aux rayons X de molécules: observation par résolution femtoseconde de fragmentation retardée et évaporation des atomes neutres. En effet, la physicienne qui fait honneur à son pays et qui donne l'exemple de la femme combattante dans le domaine des recherches sera honorée, aujourd'hui par l'Etat algérien, à l'occasion de la journée internationale des droits de la femme. Cette initiative de coutume a pour objectif d'encourager les jeunes femmes dans différents domaines afin d'atteindre le sommet.

Assia.M

SALIHA BOUCHELOUI, ENTREPRENEURE :

«Prendre le risque d'oser pour réussir»

Saliha Boucheloui est de formation médicale, elle a démarré son projet il y a sept ans et il consiste en un village touristique au niveau de la ville de Zelfana, non loin de Ghardaia. Une zone connue pour ses eaux thermales, dont son projet s'inspire afin de proposer des soins en rapport avec le bien être et l'eau thermale. Ce village sera composé d'un hôtel principal et de plusieurs bungalows. Seront proposés aux clients un spa et Hammam avec des massages et soins spécifiques de la région.

La genèse de ce projet remonte à une mission humanitaire à laquelle elle a pris part à Ghardaia. C'était une caravane médicale pour sensibiliser les femmes au cancer du sein. Le dernier jour de sensibilisation, bien que Zelfana soit très reculée, Saliha a pris l'initiative d'aller à la rencontre des femmes afin de les aider. C'est à ce moment-là, nous dit-elle, qu'elle a eu le coup de cœur pour cette région et elle s'est fait la promesse de revenir là en tant que touriste.



La suite des événements a vraiment été une succession d'heureux hasards qui l'ont menée à investir et à croire au potentiel de cette région et en ces capacités personnelles.

Ainsi, après des rencontres quasi

providentielles, des aides et une volonté de la part des politiques à faciliter les investissements dans les hauts plateaux et le Sud, elle s'est retrouvée, études et plans en main, à aller à Zelfana sur le terrain afin de concrétiser ce projet qui lui est cher.

Cette femme a pris part à plusieurs commissions et a dû batailler contre la bureaucratie afin de se démener et d'avoir toutes les autorisations nécessaires à la bonne mise en œuvre de ce projet. Sa vengeance sur la bureaucratie, nous confie-t-elle, est la concrétisation prochaine sur le terrain de son projet.

Cette région faisant partie d'une ZET (zone d'expansion touristique), une viabilisation du terrain est nécessaire. Ce dernier étant à l'état naturel, les seuls habitants pour l'instant sont les scorpions, mais Saliha a fait appel à un partenaire afin d'urbaniser convenablement la zone vierge.

Son ambition est d'attirer dans la

région touristes et investisseurs et de rendre cette partie de Zelfana, le centre-ville de la région.

Son conseil pour les femmes, en ce jour symbolique, est d'oser. Elle appelle les jeunes et les femmes en particulier, à ne pas avoir peur de se lancer dans l'inconnu, l'incertain.

Il faut, selon elle, sortir de sa zone de confort et avoir confiance en ses capacités et aptitudes pour réussir, « quand les femmes prennent le risque, car c'en est un, d'avoir foi en leurs capacités et compétences, et d'activer sur le terrain, elles réussissent ».

Elle souligne enfin qu'il y a de plus en plus de femmes qui se lancent dans des voies d'habitude « réservées aux hommes », et qui réussissent le pari de l'entrepreneuriat. Enfin, d'après Saliha, « tout est à faire en Algérie, ce pays est un grand terrain vierge qui a besoin d'investissements dans tous les domaines ».

S. Chaoui

EN PRÉVISION DU MOIS DE RAMADHAN À ORAN 40 brigades réquisitionnées pour les opérations de contrôle

Au moins 40 brigades relevant des services de la direction de commerce de la wilaya d'Oran ont été réquisitionnées en prévision du mois de ramadhan pour assurer les opérations de contrôle "par anticipation" du marché des produits de large consommation, a annoncé samedi le directeur du commerce de la wilaya Akacha Doghmane.

« Une vaste campagne de sensibilisation des commerçants vise la préservation de la stabilité des prix et la lutte contre toute forme de monopole et de spéculation en prévision du mois de Ramadhan, à travers "des opérations de contrôle par anticipation ciblées pour parer à toute perturbation éventuelle dans les produits de large consommation" et pour éviter d'"autres pratiques déloyales", a indiqué M. Doghmane dans une conférence de presse qu'il a animée en marge d'une sortie sur site au marché de gros des fruits et légumes d'El Kerma dans la daïra d'Es-Sénia. Des inspections d'Es-Sénia, Oran, Aïn El Turck, Bir El Djir et Arzew de la direction du commerce, fortes de 40 brigades de contrôle sillonneront en continu tout le territoire de la wilaya d'Oran, en collaboration avec les services de la gendarmerie nationale et de la police, a indiqué le même responsable, déclarant que tous les produits de large consommation sont disponibles y compris les dattes et les fruits secs qui sont prisés durant le mois de Ramadhan. A ce propos, M. Doghmane a fait remarquer que la wilaya d'Oran dispose de deux usines d'huile de table et d'une usine de sucre dont les capacités de production dépassent largement la demande du marché local et régional. Au marché de gros des fruits et légumes d'El Kerma où six brigades de contrôle sont mobilisées pour veiller à la conformité des ventes, le directeur du commerce de la wilaya a fait observer que les prix de la pomme de terre a fortement baissé de 72 DA le kilogramme la semaine dernière à 50 voire même 40 DA, tout en assurant la disponibilité des produits en quantité et en qualité. Le directeur du commerce de la wilaya a exhorté, devant les gestion-



naires du marché de gros des fruits et légumes d'El Kerma, les cadres de l'inspection de contrôle de commerce d'Es-Sénia, les services de la gendarmerie nationale, les commissionnaires et les mandataires à utiliser la facture pour éviter les poursuites judiciaires. "C'est un moyen efficace pour connaître la traçabilité du produit et du prix et lutter contre

toute forme de spéculation et de rétention des stocks et un argument de poids pour mettre le doigt là où ça fait mal", a-t-il déclaré. Par ailleurs, le directeur du commerce de la wilaya d'Oran a fait part d'une nouvelle opération de contrôle, sur le réseau routier, des conditions de réfrigération des produits, "qui s'est soldée par des résultats positifs", a-t-il assuré.

L'opération de contrôle des cargaisons sur route est menée par des brigades spéciales de la direction du commerce en tenue réglementaire, en compagnie d'éléments de la gendarmerie nationale, a-t-il fait savoir.

VASTE OPÉRATION DE NETTOIEMENT

En outre, une vaste opération de nettoyage et de collecte des déchets ayant constitué des points noirs a été organisée, samedi, à travers les communes du Groupement d'Oran, a-t-on appris de la direction de wilaya de l'environnement. Cette campagne, organisée par la wilaya d'Oran, portant sur le nettoyage dans les communes du Groupement d'Oran, touche Oran, Bir El Djir, Es-Sénia, El Kerma et Sidi Chahmi dont les quartiers ont connu une accumulation des déchets, a indiqué la chargée de communication auprès de la direction précitée, Aïcha Mansouri. Cette opération, à laquelle ont pris part différentes directions de wilaya, des établissements de nettoyage publics et privés, des entreprises chargées des espaces verts et des associations, intervient pour lever les déchets cumulés dans les communes du groupement d'Oran suite à la grève des travailleurs des centres d'enfouissement technique la semaine dernière, a-t-elle souligné. Un appel a été lancé aux associations environnementales, les comités de quartiers, la société civile et la population de la wilaya pour participer efficacement en vue de la réussite de cette opération, a-t-on fait savoir. Des moyens matériels importants dont des camions, des grues, des bennes et autres engins ont été mis à la disposition des participants à cette opération.

R. R.

COMMERCE DE TROC D'ADRAR AVEC L'AFRIQUE

Exportations de plus de 170 millions DA

Des produits locaux d'une valeur globale de plus de 170 millions dinars ont été exportés vers les marchés africains, dans le cadre du commerce de troc frontalier au cours de l'année écoulée, a-t-on appris hier, auprès des responsables de la direction du commerce de la wilaya d'Adrar. Ces marchandises ont été exportées vers le Mali et le Niger puis vers d'autres pays africains en échange d'une valeur de 100 millions de dinars de produits importés, a indiqué à l'APS le directeur du commerce Yousfi Mohamed.

Ces exportations concernent les dattes, du sel domestique, des produits en plastique, de l'aluminium, du fer et de l'acier, des produits de l'artisanat et des couvertures, selon la même source. Les importations, comportent, quant à elle, du bétail (Camelins, ovins et bovins), le henné, le thé vert,

des épices, la viande séchée, en plus du maïs blanc, du riz, des légumineuses sèches et de certains tissus, a ajouté le même responsable. La direction du commerce d'Adrar s'emploie à sensibiliser les opérateurs activant dans le commerce sur les opportunités préconisées par les pouvoirs publics pour promouvoir le commerce de troc frontalier, dont l'objectif de diversifier les exportations dans le cadre du commerce extérieur suite à l'élargissement de la liste à 14 produits éligibles à l'exportation au titre du commerce de troc.

L'activité de commerce de troc frontalier avec le Niger et le Mali concerne uniquement quatre wilayas de l'extrême sud du pays, à savoir Illizi, Tamanrasset, Adrar et Tindouf, conformément à l'arrêté interministériel (Commerce et Finances) publié au journal officiel n° 44.

M'SILA

Production de 1,54 million de quintaux de fourrages



Une production de 1,54 million de quintaux de fourrages a été enregistrée à M'sila, au titre de l'actuelle saison agricole 2020-2021, ont indiqué hier, les services de la direction de wilaya des services agricoles (DSA). Cette production a connu une augmentation de 40 000 quintaux par rapport à celle réalisée l'année précédente, ont précisé les mêmes services, ajoutant que la quantité est constituée de fourrages secs, de foin et d'avoine notamment. En dépit de cette "légère" augmentation, la production fourragère dans la wilaya de M'sila reste "loin de satisfaire la demande des éleveurs de la wilaya", a-t-on considéré de même source, soulignant que des "campagnes de sensibilisation aborderont la stratégie du développement de la production fourragère". La même

source a également fait savoir que cette stratégie repose sur deux volets, dont le premier consiste à sensibiliser les agriculteurs quant à la nécessité de réserver des parcelles de terre aux niveaux de leurs exploitations agricoles pour la plantation de fourrages verts, d'avoine, d'orge et de luzerne notamment. Le deuxième volet concerne la création de périmètres irrigués exclusivement consacrés pour la production des fourrages verts dans l'objectif, a-t-on expliqué, d'en augmenter la production et de réduire la consommation des fourrages secs. Les services de l'agriculture œuvrent, parallèlement au soutien aux éleveurs d'ovins et de bovins de la wilaya par l'acquisition de 564.000 qx d'aliments de bétail entre orge, son et fourrage vert, à encourager la production des fourrages verts notamment, et ce par la participation financière des Fonds de soutien agricole à la construction de bassins, de systèmes d'irrigation et de forages, a-t-on détaillé de même source, rappelant que 10 millions de qx de fourrages sont consommés annuellement par le cheptel à M'sila. Dans la wilaya de M'sila, le programme de plantation pastorale chapeauté par le Haut-commissariat au développement de la steppe (HCDS), consistant en la mise en terre de l'Atriplex, une espèce fourragère spécifique aux régions steppiques, à travers plusieurs communes de la wilaya de M'sila, est actuellement à l'arrêt suite à la non inscription depuis plusieurs années de nouveaux programmes, a-t-on conclu de même source.

CRUE DE L'OUED MEKNASSA (CHLEF)

Le bilan provisoire est de sept morts

Le bilan des victimes de la crue de l'Oued Meknassa (Chlef), survenue samedi, en raison des fortes précipitations enregistrées dans la wilaya, s'est alourdi à 7 morts.

Les unités de la Protection civile ont en effet retrouvé, hier matin, après des recherches intenses lancées sur les rives de l'Oued Meknassa, le corps sans vie d'un sexagénaire, portant ainsi le bilan des victimes de ces inondations à 7 morts, a-t-on appris des services de la protection civile.

Les eaux des pluies ont inondé 8 maisons proches de l'autoroute Est-Ouest dans la localité de Meknassa, ont indiqué les mêmes services. Selon le chargé de communication, le capitaine Yahia Messaadia, les fortes pluies qui se sont abattues ont entraîné une crue de l'Oued Meknassa (ouest de Chlef) ayant emporté trois véhicules et fait sept morts, dont deux femmes, deux hommes et deux enfants. Depuis l'incident, la Direction générale de la protection civile a envoyé des équipes de soutien spécialisées, pour intervenir en cas d'inondation, composées de 300 agents, de divers grades (équipes cynotechniques, équipes de recherche et de sauvetage sous Radom,



équipes de recherche et de sauvetage robustes et équipes de plongeurs), équipées d'équipements spéciaux, de l'unité nationale de formation et d'intervention, camp de Médéa, Tipasa, Mostaganem, Tiaret et Blida. Le wali de Chlef, Akhmed Seddas s'est rendu aux domiciles des victimes de la crue de l'Oued Meknassa,

causée par les récentes précipitations de pluies, a transmis les condoléances du Président Tebboune à leurs familles. Il a fait savoir qu'une série de mesures sera prise, pour la prise en charge des victimes. Les opérations de recherche pour retrouver d'éventuels survivants sont toujours en cours. **Samia A.**

Boumerdès

Démantèlement de deux réseaux criminels

Dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de criminalité urbaine, la brigade de la police judiciaire, de Boudouaou, relayant de la sûreté de wilaya de Boumerdès a réussi à démanteler deux réseaux criminels spécialisés dans les vols et d'abus de confiance, dans un temps record.

Dans la première affaire, la même brigade a arrêté deux individus, âgés de 15 et 36 ans, résidant dans la commune de Boudouaou. Les mis en cause ont été interpellés, suite à des plaintes déposées par des victimes, déclarant avoir été victimes de vol par des inconnus. Après des investiga-



tions poussées, tous le réseau été démantelé, composé en tout par quatre personnes. Ces derniers ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes. Quant à la seconde affaire, elle s'est soldée par l'arrestation de cinq personnes âgées de 25 à 45 ans, originaires de Boumerdès et de Sétif.

Cette opération a abouti à la saisie d'un téléphone portable et un camion qui a fait l'objet d'un abus de confiance. Les suspects ont été également présentés devant les autorités concernées, pour abus de confiance. **S. A.**

FEU DE VÉHICULE À TIZI OUZOU

Sept personnes blessées dont quatre enfants

Sept personnes ont été blessées, dont quatre enfants grièvement brûlés, dans un feu de véhicule survenu, samedi, dans la commune de Ouaguenoun au nord de Tizi Ouzou, a indiqué un communiqué de la direction de wilaya de la Protection civile. Selon le même document, les éléments de la Protection civile de l'unité principale de Tizi-Ouzou

sont intervenus samedi à 18h35 pour l'extinction d'un feu qui s'est déclaré dans un véhicule léger à hauteur de Tikoubaïne dans la commune de Ouaguenoun, brûlant sept personnes. Parmi les blessés, quatre enfants âgés de 2 à 4 ans et demi ont été grièvement brûlés, puis transférés vers la clinique des grands brûlés d'Alger par les

moyens de la Protection civile et du CHU de Tizi-Ouzou. « Les trois autres victimes de l'incendie du véhicule sont deux hommes âgés respectivement de 73 et 38 ans et une femme âgée de 43 ans. Ils ont été légèrement atteint par le feu et ont été pris en charge au niveau du CHU Tizi Ouzou » a conclu le communiqué. **Samia A.**

SELON UNE ÉTUDE DES SYNDICATS SNAPAP ET CGATA

«Une famille de 5 personnes a besoin de 80 000 Da par mois»

Selon une étude effectuée par deux syndicats à savoir le Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (Snapap) et la Confédération générale autonome des travailleurs en Algérie (Cgata), citée par le site électronique Algérie 360, une famille algérienne composée de 5 personnes, nécessite au minimum 81 751.14 DA, par mois, pour vivre convenablement. Cette étude qui a pris en considération les dépenses mensuelles de base, avec un montant de 62 734 DA par mois en 2015, et 73 217 DA par mois en 2017, a noté : « il y a eu une évolution de 12%, notamment causée par le constante dégringolade de dinar algérien, menant à un quasi effondrement de pouvoir d'achat de citoyen algérien, sans oublier la crise sanitaire et économique mondiale causée par le Coronavirus. Un constat assez alarmant, qui risque d'augmenter d'avantage avec l'approche de mois de ramadan, où les dépenses se multiplient rapidement avec les différents besoins». Selon les investigations des deux



syndicats, la grande partie de ce budget mensuel est consacrée à l'achat des produits alimentaires et aux frais de logement avec un montant estimé en moyenne à 31 100 DA et 22 630 DA par mois, le reste est réparti entre les soins médicaux et les frais de scolarité des enfants avec un montant de 5 271 da et 1 250 DA mensuels. Selon cette étude, moins de 70 % des salariés font partie de secteur privé, ce qui constitue un changement depuis les années 80. L'étude note également que « 50 % des emplois sont informels, et plus 6 millions de personnes travaillent dans les secteurs de l'agriculture, de bâtiment, de la transformation ne sont pas déclarées et n'ont pas de couverture sociale ». S'agissant de la flambée des prix de nombreux produits alimentaires, l'étude explique que le prix de la sardine a atteint des sommes record, il s'élève actuellement à 1 000 DA le kilo, soit 25 000 DA le prix de la caisse. « Les prix de l'huile de table font également l'objet d'une hausse sans précédent depuis plusieurs jours, ce qui a amené le groupe Ce vital à réagir dans le but de clarifier ce sujet ». Selon le communiqué du groupe, cette hausse « ne concerne pas uniquement les huiles, elle touche également d'autres produits comme les pâtes alimentaires et le lait » a-t-elle ajouté. **S. A.**

Qahwa fi goubli |

La vieille dame et le voyou !

Il est des moments dans la vie où il faut s'attendre à tout. Et surtout à l'imprévisible. Ce dernier comme son nom l'indique est un peu comme la météo, versatile et inattendue à la fois. Alors le devoir de vigilance s'impose au quotidien. Encore qu'il soit prétentieux pour le moins d'être sur ses gardes partout et tout le temps. Tiens par exemple cet olibrius, il n'a trouvé rien de mieux à faire que s'en prendre à une personne à mobilité réduite de par son âge avancé s'entend. Ce qui est un handicap majeur quoi qu'on dise. Dès lors mon sang n'a fait qu'un jour et toute lâcheté est strictement interdite en ces instants de passage à l'acte obligatoire. Me voici donc à l'assaut de l'agresseur. J'adore l'effet de surprise cette arme

fatale...Et en moins de temps donc qu'il n'en faut à Clint Eastwood pourtant vieux mais refusant encore le fait accompli pour dégainer, je suis déjà sur l'homme...Un agresseur, un voyou de la pire engeance qui s'est attaqué toute honte bue à une passante du troisième âge loin vraiment loin de se douter que sa journée débiterait ainsi...Mais pour son malheur et pour le bonheur de cette vieille dame encore toute retournée et sous le choc, mon coup de canne surgit on ne sait trop d'où à l'instant t a mis ko le voleur sonné pour le compte... Vermine lui ai-je lancé à la face ta dernière heure est arrivée. Ce sera ton ultime rendez-vous avec la vie. Mais soucieux, comme il sied aux gens bien nés, de la déontologie, de

l'éthique et de la loyauté, marque de fabrique des gentlemen qui plus est, j'ai réglé dispositif de ma canne électronique sur « coup fort sans être mortel » Ah la technologie ! D'ailleurs j'ai compté jusqu'à dix histoire de respecter le règlement du noble art et ne le voyant point se relever je me suis alors autoproclamé vainqueur par ko...Avant d'abandonner le triste sire à son triste sort. Tout en restant persuadée qu'il se relèvera à l'heure H si tout se passe comme prévu. Non, non s'il ne vous plaît pas de médaille de mérite surtout !!! laissez-moi plutôt bronzer et chauffer ce banc public en attendant d'assommer un autre agresseur éventuel sinon virtuel...

A. Zentar

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA, DAIRA DE SIDI AÏSSA, COMMUNE DE SIDI AÏSSA, NIF 0914.2016.5115003

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N.06/2021

Le président de l'APC de Sidi Aïssa lance un avis d'appel d'offre ouvert portant : Extension et réparation et réhabilitation du réseau d'eau potable à donner et dans les quartiers de la commune de Sidi Aïssa (ration)

- Lot n°1 : Extension et réparation du réseau d'eau potable à donner fini livré à Sidi Aïssa
- Lot n°2 : Réhabilitation du réseau d'eau potable à donner livré à Sidi Aïssa
- Lot n°3 : Réhabilitation du réseau d'eau potable dans le quartier de 20 ans à Sidi Aïssa

Les entreprises intéressées et qu'elles puissent retirer le cahier des charges après le dépôt de la somme de 100 000 DA (cent mille dinars algériens) à la trésorerie de la commune de Sidi Aïssa (Bureau de la commune de Sidi Aïssa) à l'adresse suivante : 0914.2016.5115003

Le dossier de candidature contient

- 1- une déclaration de candidature (remplie signée et cachetée)
2- une déclaration de profit (remplie signée et cachetée)
3- un extrait pour les sociétés
4- les documents relatifs aux pouvoirs habilités des personnes à signer l'offre
5- planning d'exécution détaillé (tableau) - Date et lieu de dépôt

Précisions techniques

- 01-1- Visites techniques sur les chantiers affectés au lot n°1 pour le projet "Extension et réparation du réseau d'eau potable à donner fini livré à Sidi Aïssa" (Bureau de la commune de Sidi Aïssa)
01-2- Visites techniques sur les chantiers affectés au lot n°2 pour le projet "Réhabilitation du réseau d'eau potable à donner livré à Sidi Aïssa" (Bureau de la commune de Sidi Aïssa)
01-3- Visites techniques sur les chantiers affectés au lot n°3 pour le projet "Réhabilitation du réseau d'eau potable dans le quartier de 20 ans à Sidi Aïssa" (Bureau de la commune de Sidi Aïssa)
01-4- Références professionnelles pour les 03 lots de travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable à donner fini livré à Sidi Aïssa (Bureau de la commune de Sidi Aïssa)
01-5- Certificats professionnels relatifs à la qualification et à la classification, à la spécialité, à l'expérience et à l'attestation de non-jury

II- Caractéristiques des lots

Objet de l'offre : Extension et réparation et réhabilitation du réseau d'eau potable à donner fini livré à Sidi Aïssa (Bureau de la commune de Sidi Aïssa) à l'adresse suivante : 0914.2016.5115003

Le montant de l'offre doit être compris dans le montant de la somme de 100 000 000 DA (cent millions de dinars algériens) à la trésorerie de la commune de Sidi Aïssa (Bureau de la commune de Sidi Aïssa) à l'adresse suivante : 0914.2016.5115003

- 1- une copie de l'acte juridique relatif au projet de lot
2- une copie de la déclaration de candidature (remplie signée et cachetée)
3- une copie de la déclaration de profit (remplie signée et cachetée)
4- un extrait pour les sociétés
5- les documents relatifs aux pouvoirs habilités des personnes à signer l'offre

01-1- Visites techniques sur les chantiers affectés au lot n°1 pour le projet "Extension et réparation du réseau d'eau potable à donner fini livré à Sidi Aïssa" (Bureau de la commune de Sidi Aïssa)
01-2- Visites techniques sur les chantiers affectés au lot n°2 pour le projet "Réhabilitation du réseau d'eau potable à donner livré à Sidi Aïssa" (Bureau de la commune de Sidi Aïssa)
01-3- Visites techniques sur les chantiers affectés au lot n°3 pour le projet "Réhabilitation du réseau d'eau potable dans le quartier de 20 ans à Sidi Aïssa" (Bureau de la commune de Sidi Aïssa)
01-4- Références professionnelles pour les 03 lots de travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable à donner fini livré à Sidi Aïssa (Bureau de la commune de Sidi Aïssa)
01-5- Certificats professionnels relatifs à la qualification et à la classification, à la spécialité, à l'expérience et à l'attestation de non-jury

III- Offres financières

- une déclaration de soumission (remplie signée et cachetée)
- un tableau des prix unitaires (remplie signée et cachetée)
- un tableau des prix globaux (remplie signée et cachetée)

IV- Offres financières

- * La liste de soumission (remplie signée et cachetée)
* Le tableau des prix unitaires (remplie signée et cachetée)
* Le tableau des prix globaux (remplie signée et cachetée)

Les offres doivent être déposées au bureau de la commune de Sidi Aïssa (Bureau de la commune de Sidi Aïssa) à l'adresse suivante : 0914.2016.5115003. Les offres doivent être déposées au bureau de la commune de Sidi Aïssa (Bureau de la commune de Sidi Aïssa) à l'adresse suivante : 0914.2016.5115003. Les offres doivent être déposées au bureau de la commune de Sidi Aïssa (Bureau de la commune de Sidi Aïssa) à l'adresse suivante : 0914.2016.5115003.

CRÉBUS # 583 DU LUNDI 8 MARS 2021- ANEP 2116004270

République algérienne démocratique et populaire

Ministère du commerce Wilaya de Blida Direction du commerce NIF :00030690190368

Avis d'annulation d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, La direction du commerce de la wilaya de Blida, déclare l'annulation de l'attribution provisoire N° 01/2020 paru dans le quotidien national crébus le 14/10/2020 relatif au projet d'équipement des 300 lits du lycée d'excellence pour les lots suivants :

Table with 5 columns: N° du lot, Lot, Entreprise, Montant DA TTC, Délai. Rows include: 01 Equipement des pension, 03 climatisation et froid, 04 Ameublement, 08 équipement pour salle de conférence, 09 équipement pour bibliothèque.

CRÉBUS # 583 DU LUNDI 8 MARS 2021- ANEP 2116004248

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA, DAIRA DE SIDI AÏSSA, COMMUNE DE SIDI AÏSSA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT APRES L'ANNULATION N.07/2021

Le président de l'APC de Sidi Aïssa lance un avis d'appel d'offre ouvert après l'annulation portant : Fourniture en produits alimentaires des cantines scolaires au cours du 1er trimestre Financiers 2021

- Lot n°1 : Fourniture de produits alimentaires globaux et de pain pour des cantines scolaires
- Lot n°2 : Fourniture de produits alimentaires globaux et de pain pour des cantines scolaires

Les entreprises intéressées et qu'elles puissent retirer le cahier des charges après le dépôt de la somme de 100 000 DA (cent mille dinars algériens) à la trésorerie de la commune de Sidi Aïssa (Bureau de la commune de Sidi Aïssa) à l'adresse suivante : 0914.2016.5115003

Le dossier de candidature contient

- 1- une déclaration de candidature (remplie signée et cachetée)
2- une déclaration de profit (remplie signée et cachetée)
3- un extrait pour les sociétés
4- les documents relatifs aux pouvoirs habilités des personnes à signer l'offre
5- planning d'exécution détaillé (tableau) - Date et lieu de dépôt

Précisions techniques

- 01-1- Visites techniques sur les chantiers affectés au lot n°1 pour le projet "Fourniture de produits alimentaires globaux et de pain pour des cantines scolaires" (Bureau de la commune de Sidi Aïssa)
01-2- Visites techniques sur les chantiers affectés au lot n°2 pour le projet "Fourniture de produits alimentaires globaux et de pain pour des cantines scolaires" (Bureau de la commune de Sidi Aïssa)
01-3- Références professionnelles pour les 02 lots de travaux de fourniture de produits alimentaires globaux et de pain pour des cantines scolaires (Bureau de la commune de Sidi Aïssa)
01-4- Certificats professionnels relatifs à la qualification et à la classification, à la spécialité, à l'expérience et à l'attestation de non-jury

II- Offres financières

- une déclaration de soumission (remplie signée et cachetée)
- un tableau des prix unitaires (remplie signée et cachetée)
- un tableau des prix globaux (remplie signée et cachetée)

III- Offres financières

- * La liste de soumission (remplie signée et cachetée)
* Le tableau des prix unitaires (remplie signée et cachetée)
* Le tableau des prix globaux (remplie signée et cachetée)

Les offres doivent être déposées au bureau de la commune de Sidi Aïssa (Bureau de la commune de Sidi Aïssa) à l'adresse suivante : 0914.2016.5115003. Les offres doivent être déposées au bureau de la commune de Sidi Aïssa (Bureau de la commune de Sidi Aïssa) à l'adresse suivante : 0914.2016.5115003. Les offres doivent être déposées au bureau de la commune de Sidi Aïssa (Bureau de la commune de Sidi Aïssa) à l'adresse suivante : 0914.2016.5115003.

CRÉBUS # 583 DU LUNDI 8 MARS 2021- ANEP 2116004288



Votre quotidien chaque jour chez votre buraliste

MOSSOUL RAVAGÉE PAR DAECH

Le pape prie pour les «victimes de la guerre»

Au milieu des décombres laissés par les djihadistes, le pape François a prié hier pour les «victimes de la guerre» contre le groupe Etat islamique (EI) dans la ville irakienne de Mossoul, la «capitale du califat» défait il y a trois ans.

Sous très haute protection pour le dernier jour de son voyage historique en Irak, le pape est revenu sur le sort de la communauté chrétienne d'Irak --l'une des plus vieilles au monde, mais aussi l'une de celles qui a connu le plus d'exils. «La diminution tragique des disciples du Christ, ici et dans tout le Moyen-Orient, est un dommage incalculable, non seulement pour les personnes et les communautés intéressées, mais pour la société elle-même qu'ils laissent derrière eux, a-t-il lancé. A Mossoul, prospère ville patricienne et commerciale depuis des siècles, les autorités catholiques ne sont pas parvenues à trouver une église en état pour accueillir le pape François qui effectue la première visite d'un souverain pontife en Irak. Au total, 14 églises de la province de Ninive (nord) dont Mossoul est le chef-lieu, ont été détruites dont sept remontant aux Ve, VIe et VIIIe siècles et il a donc fallu construire une scène dans les ruines de quatre églises de différentes obédiences, dont l'église al-Tahira de Mossoul, vieille de plus de 1 000 ans. C'est de là que le pape s'est adressé à une petite foule sous les youyous et les cris de «Viva papa». Aux alentours gardes et barrages de sécurité étaient partout dans la province, où se terrent encore des djihadistes malgré la défaite militaire de l'EI fin 2017.

EN ALERTE

Dimanche est la journée au cours de laquelle gardes du corps et forces de l'ordre seront le plus en alerte. Car si la visite du pape est historique, le dispositif sécuritaire déployé pour l'accueillir l'est tout autant. Les rares kilomètres que le pape a parcourus par la route l'ont été à bord de voitures blindées. Pour la majorité des

1 445 km de son parcours entamé vendredi, le souverain pontife est dans un avion ou un hélicoptère pour survoler plutôt que traverser des zones où se terrent encore des cellules djihadistes clandestines.



Et tout cela, au beau milieu d'un confinement total décrété jusqu'à la fin de sa visite lundi matin, face à des contaminations au Covid-19 qui atteignent des records en Irak. Mais au-delà des constats sur l'état de délabrement du pays et la tentation de l'exil, les chrétiens qui depuis des semaines ont remis en état et lustré des églises détruites ou brûlées par l'EI veulent voir dans cette visite papale un message d'espoir.

«PEUPLE D'AMOUR»

«Le pape François arrive dans son habit blanc pour annoncer au monde entier que nous sommes un peuple de paix, de civilisation, d'amour», affirme Boutros Chito, prêtre catholique à Mossoul qui met la dernière touche aux décorations de l'église al-Tahira de Qaraqosh, près de Mossoul. Cette localité chrétienne à l'histoire multimillé-

naire est la prochaine étape du pape argentin de 84 ans. Là, il ira à la rencontre de fidèles qui hésitent encore à revenir définitivement dans leurs villages. Quand en 2014, l'EI a pris la plaine de Ninive, des dizaines de milliers de chrétiens ont fui et peu font désormais confiance à des forces de l'ordre qui les avaient alors abandonnés, disent-ils. Aujourd'hui, beaucoup disent vivre dans la peur des anciens paramilitaires désormais intégrés à l'Etat qui ont repris le terrain à l'EI. Les mots dits samedi au pape par l'ayatollah Ali Sistani, grande figure du chiisme en Irak et au-delà, assurant œuvrer pour que les chrétiens d'Irak vivent en «paix», en «sécurité» et avec «tous leurs droits constitutionnels», pourraient en rassurer certains.

MESSE DANS UN STADE

Le pape François n'a cessé de dénoncer

en Irak «les armes», «le terrorisme qui abuse de la religion» et «les intolérances». De nouveau, dans sa prière dimanche, il a martelé: "il ne nous est pas permis de tuer nos frères (au) nom" de Dieu, «il ne nous est pas permis de faire la guerre en son nom". Après des rencontres avec des chrétiens de Mossoul et de Qaraqosh --qui lui ont déjà offert une étole qu'il a portée à Bagdad--, le pape célébrera une messe dans l'après-midi dans un stade d'Erbil, la capitale du Kurdistan dans le Nord, devant des milliers de fidèles. Le pape qui aime tant les bains de foule et en a été privé depuis son arrivée en Irak pourra retrouver des fidèles et probablement les saluer depuis la papamobile qui jusqu'ici n'a pas été utilisée. Là aussi, la sécurité sera stricte: fin février, plusieurs roquettes avaient été tirées sur l'aéroport d'Erbil.

AFP

NUCLÉAIRE IRANIEN

Téhéran appelle les Européens à éviter «toute menace ou pression»

Le président iranien, Hassan Rohani, a exhorté hier les pays européens à éviter «toute menace ou pression» dans les négociations avec Téhéran sur son programme nucléaire, lors d'une rencontre avec le ministre irlandais des Affaires étrangères, Simon Coveney. Depuis l'arrivée de Joe Biden à la présidence américaine, Washington, les parties européennes (France, Allemagne, Royaume-Uni, NDLR) et Téhéran tentent de sauver l'accord conclu à Vienne en 2015, qui accordait à l'Iran un allègement des sanctions internationales en échange de restrictions sur son programme nucléaire. Cet accord est susceptible de voler en éclat depuis le retrait unilatéral des Etats-Unis en 2018 par l'ancien président, Donald Trump, qui a réimposé des sanctions punitives contre la République islamique. « La meilleure façon

de résoudre les problèmes avec les partenaires européens à différents niveaux bilatéraux, régionaux et internationaux, ce sont des négociations basées sur le respect mutuel et évitant toute menace ou pression », a estimé M. Rohani, lors de la rencontre, selon un communiqué de la présidence iranienne. M. Rohani a renouvelé ses critiques contre «l'inactivité de l'Europe par rapport aux engagements» de l'accord, ajoutant que l'Iran s'était engagé à le "préservé" en tant que «la seule partie à en avoir payé le prix». Cette déclaration intervient quelques jours après que l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne eurent abandonné un projet de résolution dénonçant Téhéran auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le gendarme onusien du nucléaire. Téhéran a salué jeudi cette décision qui

permettait de garder «ouverte la voie de la diplomatie» sur la question du nucléaire iranien. Le 23 février, l'Iran avait commencé à restreindre certaines inspections de l'AIEA, après l'expiration de l'échéance fixée par son Parlement pour la levée des sanctions américaines. Néanmoins, l'Iran et l'AIEA ont conclu un accord technique temporaire deux jours auparavant pour limiter l'ampleur de la suspension de certaines inspections pour une durée pouvant aller jusqu'à trois mois. Le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, qui devrait également rencontrer son homologue irlandais plus tard dans la journée, avait écrit sur Twitter vendredi qu'il présenterait «prochainement» un «plan d'action constructif et concret de Téhéran par le biais des voies diplomatiques appropriées».

BURKINA FASO

Cinq personnes tuées dans une embuscade

Au moins cinq personnes dont un militaire, ont été tuées, samedi, dans une embuscade tendue par des individus armés contre une patrouille de l'armée burkinabè dans la localité de Gaskindé, dans la province sahélienne du Soum (nord), a rapporté l'Agence d'information du Burkina (AIB). "Quatre Volontaires pour la défense de la patrie (VDP) et un militaire ont perdu la vie samedi, dans le Soum, lors d'une embuscade qui a également coûté la vie à plusieurs terroristes", a indiqué l'agence. Une sour-

ce sécuritaire locale a confié aux médias que des "militaires sont tombés dans une embuscade alors qu'ils paraient aider des VDP (civils armés et formés par les autorités pour renforcer la lutte contre le terrorisme) qui avaient engagé des combats contre un groupe terroriste". "Les combats étaient intenses. Plusieurs terroristes ont été abattus. Ils ont réussi à emporter certains corps", a ajouté la même source. Mardi dernier, dans la même région, une ambulance du Centre médical avec antenne

chirurgicale (CMA) de Djibo en cours d'évacuation médicale vers Ouagadougou a sauté sur une mine artisanale à Gaskindé. Six personnes à bord du véhicule ont été tuées, selon les autorités. La semaine dernière, dans la province du Yagha (Nord-Est), deux femmes ont également perdu la vie dans un incident similaire. Le gouverneur de la région a récemment procédé à la prolongation du couvre-feu dans toutes les localités de la zone pour 45 jours.

Lutter contre les cernes et les poches naturellement

La nature est une ressource inépuisable d'ingrédients beauté. Découvrez 5 plantes, fruits ou légumes pour atténuer les cernes et les poches, et retrouver un regard plus frais !

Depuis toujours, et les femmes puisent dans la nature pour trouver des remèdes à leurs petits et grands maux. Et les problématiques beauté ne sont pas en reste ! Cheveux gras, irritations de la peau, acné... Les recettes de grands-mères à base de plantes mais aussi de fruits et légumes sont nombreuses, et elles sont très appréciées des adeptes de la cosmétique "maison".

Le contour de l'œil, souvent marqué par le manque de sommeil et/ou une mauvaise circulation sanguine et lymphatique, peut lui aussi grandement profiter des vertus d'un grand nombre de ces cadeaux de Mère Nature. Voici 5 ingrédients naturels anti-cernes et anti-poches à découvrir pour apaiser les yeux et sublimer le regard.

LE THÉ VERT POUR DÉCONGESTIONNER LES PAUPIÈRES

Le thé vert est un ingrédient naturel qui ne manque pas d'intérêt pour la santé, la ligne mais aussi la beauté de la peau. Très riches en antioxydants, ses feuilles contiennent aussi de la caféine aux vertus tonifiantes et vasoconstrictrices.

Utilisées sur les paupières, les feuilles de thé vert vont activer la microcirculation sanguine et réduire la rétention d'eau sous les yeux. Le résultat ? Un regard résolument plus frais.

Pour profiter des bienfaits du thé vert, faites infuser deux sachets de thé (de préférence BIO) dans une eau à 70° pendant deux



minutes. Une fois le thé prêt, retirez les mouselines et faites-les redescendre en température avant de les placer au réfrigérateur pendant une dizaine de minutes. Les sachets bien frais, vous pouvez les déposer sur vos paupières fermées et les laisser poser pendant 15 à 20 minutes.

LE CONCOMBRE POUR RÉVEILLER LE REGARD

On ne présente plus le concombre, l'un des ingrédients préférés des peaux en manque d'éclat et d'hydratation. Mais ses vertus ne s'arrêtent pas là : cette cucurbitacée contient une toxine naturelle aux propriétés anti-inflammatoires, la cucurbitacine E, qui a pour effet de relâcher et de ramollir les tissus enflammés. Exactement ce qu'il faut à des yeux encore bouffis de sommeil pour s'ouvrir au monde.

Pour réveiller votre regard en douceur, coupez deux rondelles de concombre et placez-les une dizaine de minutes au réfrigé-

teur afin qu'elles refroidissent. Une fois bien fraîches, disposez-les sur vos paupières et attendez un petit quart d'heure qu'elles fassent effet. Coup d'éclat garanti !

LE MARC DE CAFÉ POUR LISSER LES POCHEs

Le marc de café, qui n'est autre que le résidu de l'infusion du café, regorge de bienfaits pour la peau, il serait donc vraiment dommage de le jeter après son expresso quotidien ! Riche en antioxydants, en vitamines et en minéraux, il est surtout utilisé dans les préparations beauté "maison" pour sa teneur en caféine, excellent tonifiant vasculaire qui réduit visiblement les poches et les cernes.

Pour aider à décongestionner la zone sensible du contour de l'œil, vous pouvez préparer un masque défatiguant en mélangeant une cuillère de marc de café refroidi avec une cuillère de fromage blanc. Laissez poser la mixture pendant une quinzaine de minutes puis rincez à l'eau claire. Vous pouvez vous

aider d'un coton pour retirer le masque délicatement et éviter d'en recevoir dans les yeux.

L'EAU DE BLEUET POUR APAISER LES YEUX

L'eau florale de bleuet (on parle aussi d'hydrolat) est utilisée depuis l'Antiquité pour ses effets sur l'éclat du teint mais aussi sur la fraîcheur du regard ! En effet, ses propriétés apaisantes, anti-inflammatoires, tonifiantes et rafraîchissantes en font un soin de beauté très complet pour tout le visage. D'origine naturelle, elle est obtenue par la distillation de fleurs de bleuet à la vapeur d'eau.

Pour pouvoir profiter des bienfaits de l'eau de bleuet pour défatiguer votre regard et chasser poches et cernes, imbitez deux compresses ou disques de coton de liquide puis appliquez-les sur vos yeux pendant une dizaine de minutes. Pour un effet glaçon encore plus vivifiant, vous pouvez conserver l'eau de bleuet au frigo entre les utilisations.

LE CITRON POUR ATTÉNUER LES CERNES FONCÉS

Grâce à sa richesse en vitamine C, le jus de citron est l'ingrédient naturel "coup d'éclat" par excellence ! Malgré tout, il peut être un peu agressif pour les peaux sensibles ou abîmées et il est fortement déconseillé de l'utiliser pur sur le visage (et ce encore plus avant une exposition au soleil)

Pour éclairer un contour de l'œil un peu sombre, vous pouvez réaliser un masque anti-cernes maison en mélangeant 2 ou 3 gouttes de jus de citron à une cuillère à soupe de fromage blanc bien frais. Pour appliquer le mélange sur vos paupières inférieures, utilisez un petit pinceau à maquillage en poils synthétiques afin d'obtenir une application précise et ainsi éviter de recevoir du jus de citron dans la muqueuse. Après 15 minutes de pose, vous pouvez retirer le masque avec un coton imbibé d'eau.

Trois recettes beauté DIY à base de miel

Crèmes, masque hydratant... Pour prendre soin de votre peau naturellement, optez pour ces recettes beauté maison à base de miel.

UNE CRÈME VISAGE À BASE DE MIEL POUR UNE PEAU SOYEUSE

Pour réaliser cette recette, réunissez les ingrédients suivants : 1 avocat bio mûr, 2 cuillères à soupe de yaourt nature bio, 1 cuillère à soupe de miel liquide et 1 cuillère à soupe d'huile d'olive.

Mode d'emploi :

1. Dans un bol, on écrase l'avocat avec le dos d'une fourchette puis on incorpore les 2 c.à s. de yaourt.

2. On ajoute le miel et l'huile d'olive et, à l'aide d'un minifouet, on mélange énergiquement jusqu'à l'obtention d'une pâte lisse et homogène. Si l'avocat n'est pas assez mûr, on réalise le mélange au blender.

3. On applique la préparation sur l'ensemble du visage, sur peau sèche. On laisse poser 15 minutes.

4. On rince à l'eau tiède.

UN MASQUE-GOMMAGE HYDRATANT À BASE DE MIEL

Pour réaliser cette recette, réunissez les ingrédients suivants : 2 cuillères à soupe de yaourt brassé nature, 2 cuillères à café de miel liquide, 2 cuillères à soupe de poudre de noix de coco et 2 gouttes d'huile essentielle de lavande.

Mode d'emploi :

1. Dans un bol, on verse le miel et le yaourt, on mélange. On incorpore en mélangeant la poudre de noix de coco au combo miel et yaourt. On ajoute l'huile essentielle, on mélange.

2. On applique la pâte sur le visage. Pour un gommage, on effectue des mouvements circulaires en insistant sur la zone front, ailes du nez, menton. On rince à l'eau.

3. Pour un masque-gommage, on laisse poser 10 min avant le gommage.

UNE CRÈME AU MIEL POUR DES MAINS DOUCES

Pour réaliser cette recette, réunissez les ingrédients suivants : 2 cuillères à soupe de beurre de karité, 2 cuillères à soupe de miel, 1 cuillère à soupe d'huile de coco, 2 cuillères à soupe d'huile d'argan et 20 gouttes d'huile essentielle de rose.

1. On fait fondre au bain-marie le beurre de karité et l'huile de coco. On ajoute le miel et on mélange. On retire du feu le bain-marie.

2. On verse l'huile d'argan puis on ajoute l'HE de rose et on mélange.

3. Une fois refroidie, on bat la préparation avec un fouet électrique pendant 5 min, jusqu'à obtention d'une consistance légère et crémeuse.

4. On pose une noisette de ce mélange sur les ongles et sur le dos des mains, on masse les cuticules puis les mains. On enfile des gants jetables, au moins 20 min, idéalement la nuit entière.

Faites-vous un masque à la carotte revitalisant

Parfait pour les peaux dévitalisées, ce masque à la carotte à faire vous-même donne bonne mine et fait la peau toute douce.

LES INGRÉDIENTS DU MASQUE À LA CAROTTE

• 2 belles carottes bio
• 1 cuillère à soupe de crème fraîche bio

LA RECETTE DU MASQUE À LA CAROTTE

• Râpez les carottes, avec une grille.

• Mélangez-les intimement avec la crème fraîche ou 1/2 cuillère à café d'huile d'amande douce.

• Appliquez le mélange sur le visage en évitant le contour des yeux.

• Allongez-vous et laissez poser pendant 20 minutes avec une serviette éponge autour du cou, pour essuyer les coulures.

• Enlevez le masque, puis rincez votre peau à l'eau tiède.

• Appliquez un soin hydratant si besoin.

Hydrater votre peau avec l'huile de coco

La liste de ses atouts pour la peau : Sa teneur en acides laurique et linoléique, lipides, minéraux, antioxydants, vitamines A et E, fait d'elle une huile bienfaitrice à tout faire. • Championne de l'hydratation, elle nourrit le derme. Sa galénique riche constitue un film protecteur et réparateur, particulièrement intéressant sur les peaux dont la couche cornée est altérée.

• Alliée anti-âge, ses actifs antioxydants garantissent un bouclier face aux radicaux libres responsables du vieillissement cutané.

• Coup de pouce cicatrisant, en agissant sur le système cellulaire, cette huile booste la synthèse de collagène avec une optimisation de la.

• SOS pathologies cutanées, antifongique,



antibactérienne, mais aussi antioxydante, anti-inflammatoire et cicatrisante, elle apaise les peaux sujettes aux dermatoses type eczéma, psoriasis.

• Parade anti-vergetures, ses vertus assouplissantes lui permettent d'optimiser l'élasticité de la peau et de prévenir ainsi l'apparition des vergetures.

«LA FACE CACHÉE DE MAMMERI» PAR TASSADIT YACINE Dda Lmulud revisité

Les éditions «Koukou» viennent de se fendre d'un ouvrage intitulé «La face cachée de Mammeri», signé Tassadit Yacine qui se propose, tel que son titre l'indique, d'explorer les non-dits, d'une œuvre grandiose mais qui n'a pas encore tout révélé. Paroles d'une spécialiste et non moins familière de l'immense écrivain prématurément disparu...

Evoquer Mouloud Mammeri c'est raconter toute une saga qui se veut synthèse d'un parcours autant d'un intellectuel que d'un chercheur notamment en anthropologie. Certes son œuvre grandiose reste encore à explorer et découvrir tant elle participe d'une densité féconde en événements marquants dont il aura été acteur et victime à la fois. Acteur de par son passé militant et ses témoignages écrits que son engagement multiple dans des moments historiques qu'il a eus, aussi, quelque part, la chance d'avoir vus et vécus.

Pour y puiser, par suite, sans chauvinisme aucun et le côté cour et le côté jardin. Ses ouvrages sont devenus de véritables classiques dont se sont instruits et s'instruisent encore moult universitaires et chercheurs de renom autant sous nos latitudes qu'aux quatre coins de la planète quasiment. Parmi ces explorateurs du sens, Tassadit Yacine qui connaît bien feu Mammeri pour avoir entretenu avec l'illustre défunt un rapport de proximité qu'elle n'a pas manqué d'exploiter, au demeurant, à bon escient. Et comme tout chercheur qui se respecte et respecte son objet d'étude et ou champ d'investigation, Tassadit Yacine auteure de nombreux ouvrages de référence portant également sur des chanteurs Kabyles de renom « Cherif Khedam et Ait Menguellat en particulier, sait surfer sur tous les registres anthropologiques et autres segments intimement liés à tous



ceux dont la vocation première est d'aller plus loin dans la quête des apparences. Parce qu'un universitaire digne du nom au-delà de son intime conviction est tenu par l'obligation de résultat de par son statut (stature) même. Mais il faut l'avouer aussi, la recherche étant souvent un travail de longue haleine et jamais définitivement aboutie parce qu'il y a toujours sinon souvent de nouveaux éléments qui viennent se greffer sur la mouture principale et dont il faut forcément tenir compte soit par des ajouts appropriés, soit en revenant à la

charge pour compléter le puzzle si on ose dire dans ce contexte spécifique. Et, ce, à supposer même qu'on fasse autorité sur tel ou tel registre pointu des sciences humaines, sachant, justement, que la nature humaine est multiple et complexe.

Dans son ouvrage « La face cachée de Mammeri », titre accrocheur et intrigant à la fois, l'auteure nous révèle d'autres facettes que celles connues et reconnues dans le parcours chahuté et rectiligne de l'illustre écrivain disparu dans un accident de la circulation à son retour de Chlef pour

rappel d'où il revenait pour regagner la capitale. Pourtant lorsqu'on parle de «la face cachée » de manière générale, il y a quelque part une consonance intrigante et plutôt révélatrice sinon suggestive de quelque zone d'ombre qu'on a donc hâte de percer pour en savoir un peu plus sur cette même « face cachée » troublante. En réalité aucun soupçon n'y est décelé quant à l'engagement sans faille du grand écrivain au service de la cause nationale d'abord et de toutes les autres causes dans le monde visant l'émancipation des peuples du joug colonialiste.

Ce qui transparait clairement dans toutes œuvres et notamment dans «La colline oubliée », « La traversée du désert » «L'opium et le bâton», une trilogie magistrale et une référence majeure dans le concert de la littérature contemporaine et qui n'est pas près de s'effacer de la mémoire collective parce que Da Elmouloudh est un penseur de fond qui ne néglige pas pour autant la forme. En sus du fait qu'il a plusieurs cordes à son arc (écrivain, nouvelliste, poète, anthropologue, historien, et...). Autrement dit un homme d'écrit éclectique. Doublé d'un militant de la première heure, fondateur de la revue « Awel » (la parole) et chantre de l'amazighité qualité de linguiste, attaché, comme de juste à son humus natal et à son liquide amniotique dans lequel il aura baigné sa vie durant. Paix à sa belle âme.

Amar Zentar

Parution d'un nouvel ouvrage

Dans son dernier ouvrage intitulé "La face cachée de Mammeri", l'anthropologue Tassadit Yacine révèle l'engagement politique de l'universitaire et écrivain Mouloud Mammeri, ses activités avant et pendant la guerre de libération nationale et ses déboires avec les autorités coloniales.

Publié aux récentes éditions Koukou, cet ouvrage de 129 pages est un recueil de textes de Tassadit Yacine, présentés et rassemblés par Hafid Adnani. L'ouvrage revient sur un dossier paru dans la revue *Awal* en 1990 intitulé "Hommage à Mouloud Mammeri" dans lequel Tassadit Yacine remonte le parcours de l'écrivain, dans un entretien, pour montrer ses positions et actions avant et pendant la guerre de libération.

Quand la guerre de libération avait éclaté, Mouloud Mammeri alors professeur de lettres dans un lycée d'Alger a "participé par la plume à ce combat contre l'asservissement (...) reconnu comme écrivain, en danger, recherché, et sa maison plastiquée, il est exfiltré du territoire algérien pour se réfugier au Maroc". Tassadit Yacine revient sur cette période avec des textes appuyés par des entretiens avec l'écrivain et Tahar Oussedik, membre du Front de libération nationale, par des lettres, écrites sous pseudonyme par Mouloud Mammeri, adressées à

l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour soutenir la cause algérienne, et par des contributions publiées dans les colonnes du journal "L'espoir".

Dans un entretien réalisé par Tassadit Yacine en 1988, Tahar Oussedik, responsable d'une zone du nord d'Alger, expliquait sa relation avec Mouloud Mammeri, et le groupe des "libéraux" qu'il avait formé, dans le travail militant. Il raconte également qu'il avait donné le nom de l'écrivain sous la torture et que ce dernier s'était déjà réfugié chez des amis.

Cette disparition va donner lieu à l'"Affaire Mammeri" médiatisée et rendue publique par les membres du Comité national des écrivains qui saisit les membres du gouvernement français et demande des explications sur le sort de l'auteur de "La colline oubliée". Dans une autre interview accordée par Tassadit Yacine à Hafid Adnani en 2017, l'anthropologue rend hommage au fondateur de la revue "Awal" et révèle avec sincérité les contours de son message immanquablement traversé par les thèmes de "la réappropriation et de la domination".

Écrivain, anthropologue et linguiste, Mouloud Mammeri (1917-1989), a laissé un legs considérable dédié à la réhabilitation et la promotion de la culture et la langue amazighes. Il est l'auteur

de "La colline oubliée" (1952), "Le sommeil du juste" (1955), "L'opium et le bâton" (1965) et de "La traversée" (1982) en plus de nombreux recueils de nouvelles et ouvrage de traduction et de critique littéraire. Il a également mené de nombreux travaux de recherche et dirigé le Centre de recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques.

Né en 1949, Tassadit Yacine est anthropologue et spécialiste du "monde berbère", elle est aujourd'hui directrice des études à l'École des hautes études en sciences sociales et membre du laboratoire d'anthropologie sociale du collège de France.

Elle a longtemps travaillé avec Mouloud Mammeri sur la revue "Awal" en plus d'avoir de nombreuses publications à son actif dont "Poésie berbère et identité" (1987), "Aït Manguellat chante..." (1989), "Cherif Kheddam ou l'amour de l'art" (1995), "Jean Amrouche l'éternel exilé" (2003) ou encore "Pierre Bourdieu, esquisses algériennes" (2008). Hafid Adnani qui a recueilli et présenté les textes de cet ouvrage est agrégé en mathématique, cadre de l'éducation en France et membre de l'Association "Tamusni" pour la promotion de la culture berbère et le dialogue avec les autres langues et cultures.

PATRIMOINE KORANDJI

Enregistrement audio de chansons et musiques

Une initiative d'enregistrement audio des chansons et musiques anciennes et contemporaines du patrimoine culturel Korandji sera exécutée prochainement par l'artiste Mustapha Makhloufi, avec la contribution du haut-commissariat à l'amazighité (HCA), a-t-on appris mardi auprès de l'artiste à Bechar.

"Le secrétaire général du HCA, Si El Hachemi Assad, a, lors de la récente visite de travail à Bechar, accueilli favorablement ma requête de prise en charge par cette instance, de l'enregistrement audio des chansons anciennes et contemporaines du patrimoine culturel Korandji, un parler unique en Algérie, de l'oasis de Tabelballa (382 km au sud de Bechar)", a-t-il précisé.

"Cette contribution du HCA, est un important soutien à la préservation et la pérennisation d'un pan du patrimoine culturel national, de même qu'une consécration à mes recherches et travaux pour mettre en évidence le patrimoine musical Korandji", a souligné M. Makhloufi.

"L'enregistrement audio des chansons Korandji dans l'un des studios du pays, est une première, dont le but est de faire connaître ce parler et l'expression artistique de Tabelballa, ma région natale" a-t-il ajouté.

Le secrétaire général du Haut Commissariat à l'Amazighité avait annoncé dimanche dernier à Bechar que son instance va inscrire le "Korandji", comme axe de recherches scientifiques et académiques. "Nous allons contribuer à la description de ce parler unique en Algérie avec la contribution des universités de Bechar et Adrar ainsi que d'une équipe de spécialistes nationaux dans ce domaine pour sa valorisation", a-t-il indiqué, à l'occasion de cette visite de travail dans la région de Bechar.

"Le Haut Commissariat à l'Amazighité va également contacter la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique du ministère de l'enseignement supérieure et de la recherche scientifique pour inscrire le Korandji comme axe de recherche au titre des plans nationaux de recherches (PNR) et ceux de l'Académie africaine des langues (ACALAN), ce parler reflétant la continuité naturelle spatio temporel très peu étudiée entre l'Algérie et les régions subsahariennes sur des milliers d'années", a-t-il souligné. Le vocabulaire Korandji, qui est un mélange de songhaï (langue nilo-saharienne parlée dans plusieurs pays d'Afrique de l'ouest), d'arabe et de tamazight, doit être valorisé et préservé", avait expliqué M. Assad.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Le CRB et le MCA toujours dans la course

La défaite du TPM arrange les affaires du Chabab.

Le MC Alger a réussi un bel exploit (1-0), samedi en terre sénégalaise, devant Teungueth FC, l'équipe surprise de la nouvelle édition de la Ligue des champions d'Afrique. Le but de la victoire a été inscrit par Belkhir à la 14'. Le MCA vainc enfin le signe indien, car sa dernière victoire en déplacement dans les compétitions africaines remonte au 1er avril 1979 à Tripoli aux dépens d'Al-Ahly de Libye sur le score de 2 buts à 1. Avec cette première victoire sous la conduite d'Abdelkader Amrani, les Mouloudéens, «d'une précision chirurgicale» (selon le site officiel de la CAF), occupent la seconde place du Groupe D et conservent toutes leurs chances dans la course pour les quarts de finale. Vainqueur du choc contre le Zama-



lek sur le score de 3 buts à 1, l'ES Tunis conforte sa position de leader, avec deux points d'avance sur le MCA qui accueillera la même formation de Teungueth, le 16 mars courant au 5-Juillet, pour la confirmation. S'ils remportent leurs deux matchs à domicile, les camarades de Haddad passeront en quarts de finale. Ils sont maîtres de leur destin. Dans le groupe du CR Belouizdad, Mamelodi Sundowns a battu (2-1) le TP Mazembe, chez lui, réussissant ainsi la passe de trois et mettant

surtout un pied en quarts de finale. La défaite du TPM qui n'avait plus perdu à domicile en Ligue des champions depuis octobre 2009 (53 matchs d'invincibilité), arrange les affaires du CRB. Le Chabab a le même nombre de points (2) que le TPM et Al-Hilal du Soudan. Les trois clubs vont se disputer la seconde place du Groupe B. Les Belouizdadis joueront gros en terre soudanaise lors de la seconde confrontation contre Al-Hilal, le 16 mars prochain.

L. B.

CRB-CSC À 15H

Ça passe ou ça casse pour le Chabab

Le champion d'Algérie en titre, le CR Belouizdad, renouera cet après-midi (15h) avec la compétition nationale, en accueillant dans son antre du 20-Août le CS Constantine, pour le compte de la mise à jour de la sixième journée du championnat de Ligue 1. Ce match revêt une grande importance pour les deux clubs, notamment pour le CRB qui reste

sur deux contre-performances en Ligue des champions d'Afrique. Un autre mauvais résultat va sans doute plonger les Belouizdadis dans la crise et pousser éventuellement son entraîneur français, Franck Dumas, vers la sortie. La pression est à son paroxysme dans le camp belouizdadi et l'absence du maestro Amir Sayoud risque de compliquer la

mission des partenaires de Bouchar, à court physiquement. Les Sanafir veulent en profiter pour confirmer leur redressement et améliorer leur position au classement général. Il est à noter que le CRB se retrouve avec six matchs retard en championnat et il sera donc soumis à un calendrier infernal dans le reste du parcours.

L. B.

MC ORAN

La passe de quatre, 12 ans après !

Complètement métamorphosé depuis quelques semaines, le MC Oran, a enchaîné samedi sa quatrième victoire de rang en championnat de Ligue 1 de football, une prouesse que cette équipe n'a plus réussie depuis 2009. Mieux, grâce à sa victoire sur le terrain de la JSM Skikda (1-0), la deuxième de suite à l'extérieur contre cinq nul et deux défaites, le Mouloudia se hisse pour la première fois cette saison en tête du classement en compagnie de l'ESS (30 pts chacun), mais en comptant deux matchs de plus que les Sétifiens. Ce parcours réalisé après 16 journées de compétition a mis de l'eau à la bouche des fans oranais qui se remettent désormais à rêver d'un titre de champion qui échappe au club depuis 1993. La fièvre du sacre commence d'ailleurs à monter crescendo dans les fiefs des "Hamraoua", qui y croient fermement après de longues années de scepticisme nourries par d'interminables querelles intestines entre les dirigeants qui se sont succédé aux commandes de cette formation phare de la capitale de l'Ouest du pays. Pour le déplacement de Skikda, c'est tout Oran qui a bra-



qué les yeux vers la ville pétrochimique de l'Est du pays, priant pour que les protégés de l'entraîneur Kheïredine Madoui, dont il s'agissait de la troisième sortie sur le banc du MCO, confirment leur bonne santé du moment. Profitant de la retransmission télévisée de la rencontre, les supporters mouloudéens se sont regroupés dans les cafés pour suivre ensemble la partie. Une ambiance particulière y a régné, comme le montrent les différentes vidéos postées sur les réseaux sociaux par les supporters, qui ont trouvé

ainsi le moyen de se consoler après avoir été privés de fêter dans les stades les victoires des leurs, Covid-19 oblige.

«CULTURE DE LA GAGNE»

Ce n'est pas tout, puisque ces fans se sont donné le mot pour aller accueillir comme des héros le capitaine Oussama Litim et ses coéquipiers à l'entrée d'Oran, que les Mouloudéens ont ralliée par route. Une manière de fêter aussi la communion retrouvée entre la galerie oranaise et son équipe. Et comme au MCO l'on

piaffe d'impatience pour se retremper dans l'ambiance spéciale que seules les rencontres de football peuvent procurer, des démarches sont déjà entreprises pour permettre à un grand nombre de supporters de suivre ensemble les prochaines rencontres de l'équipe sur un écran géant et leur éviter ainsi de se regrouper dans les cafés, avec tous les risques encourus en ces temps de pandémie.

A cet effet, l'esplanade du jardin public Sidi-M'hamed pourrait accueillir les férus du MCO dès le prochain match de leur équipe face au CA Bordj-Bou-Arréridj. Mais du côté du staff technique oranais, l'on met en garde contre tout excès de confiance, du moment que le championnat est encore long. Cela n'empêche toutefois pas Kheïredine Madoui de valoriser la "culture de la gagne" de ses joueurs, selon ses dires. Le coach, qui a remporté la Ligue des champions africaine avec l'ES Sétif en 2014, s'est réjoui, en outre, de posséder "un effectif compact dans tous les compartiments et qui est capable de damer le pion aux meilleures équipes du championnat".

LIGUE 2

Le RCK et le RCA se distinguent

La quatrième journée de Ligue 2, jouée vendredi et samedi, a connu un nouveau chamboulement en tête du classement au niveau du groupe Centre, avec l'intronisation du RC Kouba et du RC Arba, alors qu'à l'Est et l'Ouest, le statu quo a caractérisé le week-end. Au Centre, le "big derby" algérois RC Kouba - USM El-Harrach est revenu aux locaux, vainqueurs sur leur terrain fétiche de Benhaddad. Un but de Noubli a délogé les Harrachis du fauteuil de leader et permis au RCK de l'occuper en compagnie du RC Arba, auteur d'une précieuse victoire à Boussaâda (2-0). Les ex-leaders USMH et ES Ben Aknoun ont enregistré donc leur premier revers de la saison. Le nouveau promu, l'ESBA, s'est incliné sur son terrain devant le MO Béjaïa (1-0). L'autre formation béjaouie, la JSMB, revient en force à la faveur de sa victoire devant l'IR Lakhadaria (2-1) sur le terrain du stade de l'Unité maghrébine qui a accueilli son premier match cette saison après des travaux de rénovation. Le grand derby de la "Mitidja" a souri au WA Boufarik devant son voisin l'USM Blida (1-0). Si le WAB se replace dans le haut du tableau (3e - 7 pts), à une longueur des co-leaders, l'USMB continue sa descente aux enfers en occupant la 11e et avant-dernière place avec une petite unité, devant le WR M'sila, toujours à la recherche de son premier point. A l'Est du pays, l'US Chaouia, tenue en échec par son voisin l'USM Khenchela (1-1) après 3 victoires de rang, garde néanmoins jalousement son fauteuil de leader, suivie à deux points par l'USM Annaba, auteur d'un précieux succès à Tadjenanet (2-1) qui concède sa première défaite de la saison. Cette journée a été caractérisée par le brutal réveil de la lanterne rouge le MC El-Eulma qui a atomisé l'AS Khroub (4-1) pour remonter à la 8e place. Dans le groupe Ouest, le match au sommet opposant les co-leaders SKAF Khemis et MCB Oued Sly a vu la victoire des visiteurs (2-0), écartant du coup le club d'El-Khemis de la première place. Toutefois, Oued Sly partage toujours le leadership avec l'ASM Oran, victorieuse du derby d'Oran face à l'OM Arzew (1-0).

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE CYCLISME

La sélection algérienne à la 2e place

La sélection algérienne de cyclisme a terminé à la deuxième place au classement général des Championnats d'Afrique 2021 sur route, clôturés samedi soir au Caire (Egypte). L'Algérie a totalisé huit médailles dans cette compétition : 2 or, 2 argent et 4 bronze, ce qui la place derrière l'Afrique du Sud, vainqueur avec 19 médailles (14 or, 3 argent, 2 bronze), au moment où le Rwanda a complété le podium avec 13 médailles (1 or, 7 argent et 5 bronze). La sélection algérienne obtient ainsi le même résultat que lors de la précédente édition, disputée la mi-mars 2019 à Baher Dar (Ethiopie) et à l'issue de laquelle elle avait terminé deuxième au général. Concernant l'édition 2020 de ces Championnats d'Afrique sur route, elle a été reportée plusieurs fois avant d'être carrément annulée en raison de la pandémie de nouveau coronavirus. Les médailles d'or de la sélection nationale ont été obtenues par Hamza Mansouri au contre-la-montre individuel des moins de 23 ans et par la sélection des juniors (garçons) au contre-la-montre par équipes de leur catégorie. De leur côté, Ayoub Sahiri et Nassim Saïdi ont décroché l'argent dans les courses en ligne de leurs catégories respectives, au moment où Nesrine Houili a décroché à elle seule deux médailles de bronze chez les juniors. Les deux autres médailles en bronze ont été l'œuvre de la sélection nationale (seniors) au contre-la-montre par équipes et de Youcef Reguigui dans la course en ligne des seniors.

FC BARCELONE

Le Barça fin prêt pour Paris

Avant de défier le PSG, le Barça devait confirmer son nouveau face à Osasuna en Liga. Et les Catalans se sont imposés 2-0 à Pampelune.

Confirmer son nouveau entreveu ces dernières semaines et conserver son élan avant de rallier Paris pour tenter une remontée fantastique face au PSG en 8es de finale retour de C1. Ce duel Osasuna-Barça avait quelques enjeux cachés, en plus d'être une itération de la 26e journée de Liga. Mais Osasuna ne comptait pas jouer les baromètres sans se défendre et insistait sur ce point dès la deuxième minute avec une tentative, lointaine, osée et cadrée de Calleri, que Ter Stegen captait.

Le portier allemand du Barça était encore sollicité au quart d'heure de jeu, lui qui brillait pour détourner de justesse une tentative signée Kike Barja. Sergio Herrera, le portier local, n'allait pas avoir autant de chance. Suite à un magnifique renversement de jeu signé Leo Messi, Jordi Alba marquait d'une frappe en force du gauche (30'), inversant pour une fois les rôles de passeur et de buteur avec son compère argentin. Dans la foulée, Ter Stegen devait encore intervenir face aux mal-classés de Pampelune en fermant son angle face à Ruben Garcia Santos. 1-0, le score au repos avec une domination plus ou moins stérile du Barça, qui a d'ailleurs failli lui jouer des tours. Dans le second acte, Osasuna n'abdiquait pas et continuait à produire de belles opportunités. Le Barça était aussi dangereux dans cette rencontre indécise. Illustration avec une frappe du gauche signée Messi sur laquelle Sergio Herrera devait brillamment s'interposer (48e). Nacho Vidal devait de son côté intervenir



dans sa surface devant un Griezmann très bien servi par Ousmane Dembélé (64e). Finalement, c'est le jeune prodige de 18 ans IlaixMoriba, introduit en jeu en seconde période par Ronald Koeman, qui allait sceller le destin de la rencontre pour son premier but en Liga. Alimenté par Messi, il se jouait de Garcia Zubiria, avant de marquer du gauche pour le 2-0. C'était le score final. Le Barça se rassure et place désormais le PSG dans son collimateur. Remontada ou pas ? En tout cas, c'est le seizième match de rang sans défaite en Liga pour les Blaugrana.

ILAIXMORIBA, NOUVEAU PROTÉGÉ DE MESSI

Le Barça connaît un virage important de son histoire. En pleine crise, le club catalan lie son avenir au destin de son attaquant star, Lionel Messi. En fin de contrat cet été, l'Argentin prendra une décision en fonction du résultat des élections présidentielles du club, prochainement. En attendant, Lionel Messi continue d'assumer son rôle le vestiaire, véritable taulier et représentant de la formation des Blaugrana. Et

selon les informations de Sport, la Pulga aurait déjà ses préférés dans le vestiaire, notamment une jeune pépite évoluant au milieu de terrain et déjà aperçu avec les pros cette saison, IlaixMoriba. Il fait partie de cette nouvelle génération «made in Masia» qui risque bien de faire parler d'elle dans un avenir proche et qui montre déjà de belles choses au haut niveau avec le FC Barcelone de Ronald Koeman. IlaixMoriba (18 ans) commence à gratter de plus en plus de minutes sous le maillot blaugrana et ses prestations ne passent pas inaperçues puisque de nombreux clubs le suivraient de près. D'après MundoDeportivo, Manchester United et Leipzig seraient chauds pour récupérer le jeune milieu de terrain espagnol et auraient même déjà fait une offre ferme alors que son contrat prend fin dans un an et demi avec le club catalan. De quoi donner le tournis au natif de Conakry en Guinée ? Il semblerait que Moriba soit 100% focus sur le début de sa carrière en Catalogne alors que l'entraîneur hollandais du Barça lui fait confiance et compte sur lui pour devenir le nouveau du milieu.

LE PSG TRANQUILLE

Retour gagnant pour Kylian Mbappé. Après avoir purgé son match de suspension lors de la dernière sortie parisienne il y a trois jours face à Bordeaux (victoire 0-1, 28e journée de L1), l'attaquant du Paris Saint-Germain a grandement contribué au succès glané par les siens samedi face à Brest (0-3), dans le cadre des seizièmes de finale de la Coupe de France. Et le champion du monde tricolore n'a pas tardé à se mettre en évidence, avec un premier but inscrit en moins de dix minutes pour mettre le PSG sur orbite (0-1, 9e). Parfaitement lancés, les visiteurs ont attendu la fin du premier acte pour doubler la mise et faire le break. Un deuxième but marqué cette fois par Pablo Sarabia (44e), déjà buteur mercredi contre Bordeaux.

De quoi rejoindre les vestiaires avec deux unités d'avance (0-2). De retour sur la pelouse, Paris a laissé un peu plus le jeu à son adversaire. Comme ce fut le cas face aux Girondins, les Parisiens ont alors accepté de subir un peu plus. Avec quelques frappeurs à la clef. Et comme souvent dans ces cas-là, c'est Kylian Mbappé qui s'y est collé. Après son but précoce, l'attaquant avait touché du bois (35e) avant de buter sur Sébastien Cibois (54e). Mais bien sûr un cafouillage et une passe presque involontaire de Marco Verratti (la deuxième de l'Italien pour le Français ce samedi), Mbappé a mis fin aux maigres espoirs brestois (0-3, 73e). Fort de ce tranquille succès, le Paris Saint-Germain a validé son billet pour les huitièmes de finale de la Coupe de France et s'est offert une ultime victoire importante pour la confiance. Ce mercredi 10 mars, les hommes de Mauricio Pochettino retrouveront le FC Barcelone, à l'occasion d'un huitième de finale retour de Ligue des champions. Devant après leur large succès à l'aller (1-4), les Parisiens devront éviter de subir une nouvelle «remontada».

BAYERN MUNICH

Flick drague Haaland

Leduel entre le Bayern Munich et le Borussia Dortmund en Bundesliga s'est déroulé samedi soir. Quel match ! Quel classique ! Le choc a accouché d'une partie folle entre le Bayern de Lewandowski et le BvB de Haaland - les deux buteurs maison ayant parfaitement rempli leur rôle. Et si Erling Haaland s'est signalé avec un doublé, Lewandowski lui a rétorqué avec un triplé pour donner la victoire aux siens. Vainqueur 4-2 au final, le Bayern a essuyé d'entrée de jeu deux banderilles plantées par l'incontournable Haaland, auteur là de ses 18e et 19e réalisations en autant de sorties en Bundesliga cette saison (2e, 9e). Deux buts en neuf minutes sur la pelouse de Munich, nul n'avait réalisé pareil exploit depuis un certain Worm avec Duisbourg en 1977 ! Insuffisant cependant pour terrasser l'ogre bavarois. Mais dans le duel à distance qui oppose les deux goaleadors, le temps joue en la faveur du cyborg norvégien et les dirigeants bavarois le

savent. Le coach bavarois, Hansi Flick, refuse d'ailleurs d'écarter la possibilité de voir l'ancien joueur de Molde suivre les pas du buteur polonais en quittant les Borussen pour la Bavière. « Tout est possible dans la vie, rien ne peut être exclu. Mais c'est loin. Il a un contrat à long terme à Dortmund et est une option pour de nombreux grands clubs. », a estimé l'entraîneur munichois en conférence de presse au terme du match. Haaland, qui a inscrit 29 buts en 28 matches cette saison dont les deux réalisations de ce samedi, possède une clause libératoire de l'ordre de 77M€ mais celle-ci n'entrera en vigueur qu'en 2022. Le Real, le Barça et les suspects usuels anglais sont à l'affût.

31 BUTS EN 23 MATCHES POUR LEWANDOWSKI !

A domicile, le club phare de Munich a su forcer la décision dans les derniers instants de la rencontre pour préserver son leadership malgré la menace grandissante du RB



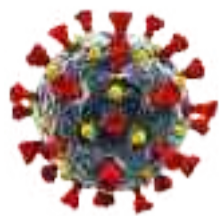
Leipzig, tombeur un peu plus tôt de Fribourg (0-3) pour une sixième victoire de rang en championnat. Aux 26e et 44e minutes (sur penalty pour ce qui est de ce deuxième but), le Polonais a répondu à son homologue norvégien, rendant vaine ainsi la belle entame de match adverse. A force de pilonner la moitié de terrain du BvB après la pause, le Bayern est parvenu à ses fins dans le money time. D'abord grâce à Goretzka

(88e). Puis avec une ultime contribution de Lewandowski, qui achève donc cette partie avec 31 réalisations au compteur, en 23 apparitions en championnat cette saison. Plus que jamais, le record des 40 buts de Gerd Müller est en vue pour l'ancien du Borussia, devenu ce soir le plus grand bourreau de Dortmund dans l'histoire de l'élite allemande. Avec pas moins de 20 ballons expédiés dans les filets de son ex-équipe.

ELIMINATOIRES DU MONDIAL 2022

Brésil-Argentine pour plus tard

La CONMEBOL a confirmé samedi que dans la zone sud-américaine, les qualifications pour la Coupe du monde 2022 étaient reportées. La faute au coronavirus. Les mesures anti-Covid misent en place en Europe ont poussé la Confédération sud-américaine de football (CONMEBOL) à reporter les matches des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 prévus au mois de mars. Pas de déplacement avec leurs sélections respectives pour les Neymar, Angel Di Maria et autre Lionel Messi. La mise en quarantaine automatique par certains pays européens est la cause de cette décision. Car s'ils étaient partis disputer leurs matches en sélection, les joueurs sud-américains auraient du observer une mise à l'isolement égale ou supérieure à sept jours. C'est ce qui a notamment été demandé à Jorge Sampaoli, nouvel entraîneur de l'OM, à son arrivée du Brésil. En Premier League, plusieurs clubs n'avaient pas hésité à dire qu'ils voulaient garder leurs joueurs plutôt que de les laisser partir en Amérique du Sud. Pas de Brésil-Argentine donc. Pas non plus d'Argentine-Uruguay ou encore de Colombie-Brasil. Les affiches des éliminatoires, prévues au mois de mars, devront donc se trouver une nouvelle date. Dans le contexte actuel, bien difficile de deviner à quel moment toutes ces rencontres décalées pourront avoir lieu. Une fois encore, le calendrier va être particulièrement serré et chargé.



PANDÉMIE DE COVID-19

130 nouveaux cas, 118 guérisons et 3 décès en 24h

COMMENTAIRE

Aboud Hicham, la propagande

L'ambassadeur de France en Algérie doit aujourd'hui savoir que ce scélérat, sous la protection de la France, ne manque aucun enregistrement pour insulter les journalistes algériens et le président de la République dont nous avons tous le devoir de défendre.



Par Samir Méhalla

C'en est juste un peu trop quand même !

Ce «fabuleux» clodo s'aventurant à outrager le président de la République, le traitant de tous les noms d'oiseaux.

Honte !

Grand bravo au minable petit capitaine d'avoir, au-delà de toute attente, sinistré sa propre personne déjà en abâtardissement.

Chapeau !

L'on peut se demander qui «tuyaute» cette sous-maîtresse indésirable des services de renseignements étrangers.

Quel service aurait plus d'influence sur lui, l'on se demande.

L'on peut se demander quelles étaient les raisons de ce fiel affiché à l'égard du peuple algérien, lui, le partenaire déclaré du 5e mandat de Bouteflika dont sa télé a été financée par le système, aujourd'hui en ruines.

L'on peut se demander enfin de quel courage se déteint-il osant s'abreuver d'injures, sans éthique aucune, les symboles et les constantes de l'État, allant jusqu'à prendre exemple sur le président français, emblème d'un colonisateur ayant commis un génocide prouvé en Algérie.

Honte !

Il faut savoir que ce maudit personnage, dit le porc de Paris, alias Aboud Hicham, n'est pas à sa dernière propagande. Engrossé par les officiers traitants marocains et toute la bande de la place Beauvau, il a tout l'air de vivre tout fier son racolage, sa misère intellectuelle et ses gestations de refoulement de conscience.

Honte !

Il est certainement dicté à cette catin d'invectiver, de s'allier au diable pour gratouiller la sérénité d'une Algérie en quête de calme en entamant un processus

d'une deuxième République, s'ambitionnant nouvelle.

C'est en l'occurrence ses proxénètes de l'autre rive qui ont permis à cette «shifouna» d'avoir sa carte de séjour à condition qu'il pointe constamment aux services via les réseaux sociaux, qu'il «crache» sa bave à l'endroit de l'Algérie et ses symboles, avec l'argent du contribuable français et marocain.

Cette «Shifouna» ne traite jamais des invasions de l'Occident en Afghanistan, en Irak, en Libye, au Liban... les grands dossiers, les projets américano-sionistes qui ciblent l'Iran, de la relation indécente, voire incestueuse des sionistes avec les frères marocains, du génocide commis par les juifs en Palestine, de l'islamophobie... Sa segmentation reste le pouvoir algérien.

Condescendant, hautain, vulgaire, narquois, caquetage d'un cannibale assoiffé de sang, regard d'un traître... il n'hésite pas à taguer la presse algérienne dans son ensemble la qualifiant de «sahafet bou dor», au moment même où il pratique la «sahafet bou euro» en omettant sa propre histoire avec une télé financée par « el issaba », allant jusqu'à interviewer Sellal, le responsable du MAK et des personnalités proches du Président déchu et son frère, et des électrons qui gravitaient autour du sérail l'ayant généreusement gratifié avec le pognon du peuple qu'il prétend défendre aujourd'hui.

Honte !

Sans toutefois oublier ce qu'il a empêché comme fortune de la manne publicitaire avec deux journaux du temps où le pouvoir de l'époque l'a grassement remercié pour service rendu...

On en reparlera.

Cependant, une question se pose : le pouvoir algérien, hommes politiques ou militaires, est-il aussi crédule de se taire face à un sale type se bradant aux services secrets de pays étrangers ?

Pourquoi, lorsque le seuil de l'intolérance est atteint, ne pas nous donner, nous, les moyens d'estimer ce cafard, ce voyou qui ne parle qu'en dessous de la ceinture, en justice ? Non seulement les preuves filmées de ses débordements existent, la volonté de laver notre affront qui va avec, aussi.

Aboud est un vrai cas d'école, qui joue le rôle d'attaché de propagande des labos occultes, chevauché par les services français qui l'utilisent pour les sales besognes : garnir la galerie de faussaire, pour reprendre l'expression de Pascal Boniface.

Sans gêne aucune, il parle du hirak pour tenter de secouer le pays alors qu'il était le soutien de Saïd et son frère. En tant qu'ancien militaire chassé des institutions, il est certainement conscient que sa mission est nulle et irrecevable, car le peuple algérien est conscient et fier de sa souveraineté.

A en juger par ses fréquentations malsaines avec la Chaîne France 24, la danseuse alliée au makhzen, les aspirations du désordre en Algérie sont claires. La France officielle, qui se veut être dans les discours, l'amie de notre pays, devrait faire un geste en rappelant à l'ordre ce salaud qui est loin d'user du principe de la liberté d'expression, mais de mensonges et d'invectives, prêche le mépris parmi les enfants du même pays. L'ambassadeur de France en Algérie doit aujourd'hui savoir que ce scélérat, sous la protection de la France, ne manque aucun enregistrement pour insulter les journalistes algériens et le président de la République dont nous avons tous le devoir de défendre.

Les saillies de cet énerguemène font dans l'industrie de la peur et du naufrage diplomatique de la France face à une Algérie qui se revendique nouvelle, y compris dans ses relations avec la France.

S. M.

Au fil du jour

En réponse aux actes symboliques de la France

Par Rachid Ezziane

A Zéralda, le 1er août 1942, une quarantaine de personnes, tous ouvriers agricoles, algériens musulmans, sont, sur ordre du maire du nom de Denis Fourcade, qui exerçait aussi receveur de la poste, entassés dans une cellule de quelques mètres carrés sans fenêtres ni aération, sous une chaleur torride. Le lendemain, vingt-huit corps sont retrouvés sans vie. « Quand l'aube apparaît, les survivants se mettent de nouveau à appeler au secours. Des musulmans qui passaient devant l'édifice communal décident d'intervenir. Ils défoncent la porte pour sauver les prisonniers de la municipalité raciste. Des rescapés ? Il en reste quelques-uns. Ils sont treize sur les trente-huit prisonniers du sinistre Fourcade. Les treize survivants, tels des naufragés, se jettent dehors pour aspirer une salutaire bouffée d'oxygène », écrit Amar Belkhadja dans un de ces livres.

Le deuxième fait, pas aussi loin du premier, s'est passé en 1948. Il s'agit d'une tuerie, en bonne et due forme, juste pour sanctionner quelques Algériens pour leur choix électoral. Durant les élections du 4 avril 1948, dans le douar Deschmya dans la région d'Aumale (Sour-el-Ghozlane) douze personnes furent exécutées à bout portant par l'armée française sur ordre de quelques véreux colons et leurs suppôts, caïds, bachaghas et consorts. Comble du colonialisme, les survivants de cette tuerie furent traînés en justice et condamnés dans un procès digne des républiques bananières.

A Sidi Ali Bounab, dans le Djurdjura. Octobre 1949. Vingt gendarmes, armés jusqu'aux dents, de fusils et de haine, prennent le douar en otage à la recherche d'un déserteur de l'armée. Je vais simplement résumer les faits, car à dire vrai, tout un livre, ou même un film, ne peuvent montrer l'ampleur de la haine de ces gendarmes français. « Six cents maisons furent complètement rasées, huit femmes violées. Deux mille habitants furent privés de leurs provisions, détruites, entremêlées et répandues par terre par les gendarmes. Le bétail fut abattu, mobilier, vaisselle et jarres d'huile brisés, femmes, enfants et vieillards torturés », toujours selon l'écrivain Amar Belkhadja.

Et ça s'enchaîne pour le pauvre peuple algérien. Le 1er mai à Oran de l'année 1952, les travailleurs algériens décident d'organiser un meeting, la police charge, tabasse et interpelle. On comptera 87 arrestations, en majorité des dockers, et des blessés par dizaines.

A El-Asnam (Chlef), cette fois-ci, le 14 mai 1952, la population accueillait avec acclamation Messali Hadj sans se douter de rien. La police ouvre le feu sur la foule. On compte deux morts et plusieurs blessés.

Il n'est plus nécessaire d'ajouter d'autres faits pour conclure au crime contre l'humanité. L'Histoire en est témoin... Aussi les archives, monsieur le président. Feuilletez-les, avec l'aide de M. Stora si vous le voulez, et vous saurez que nous n'avons rien inventé. Comment préconisez-vous des actes symboliques pour l'apaisement alors que le colonialisme est une « chose » réellement douloureuse et inhumaine ?